

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2113 - MARDI 16 SEPTEMBRE 2014

Session ordinaire de septembre

Les parlementaires invités à cultiver un sens élevé de l'État



Des députés nationaux en congrès

Les représentants du peuple ont renoué lundi avec l'hémicycle du Palais du peuple dans le cadre de la session ordinaire de septembre essentiellement budgétaire. Le contexte particulier dans lequel se retrouve aujourd'hui la RDC requiert que les députés et sénateurs lèvent des options claires en rapport avec l'avenir immédiat du pays. Ces élus du peuple sont astreints, à l'issue des débats citoyens qu'ils vont engager, à faire des choix en toute impartialité arbitrale sur des matières sensibles qui leur ont été soumises à l'instar du projet de loi portant révision de certains articles de la Constitution. Du projet de loi portant révision du Code de la famille à la mise en place de la Commission nationale des droits de l'Homme en passant par les propositions de loi en rapport avec la décentralisation et tant d'autres matières, tout sera passé au peigne fin au cours de cette session. De chaudes empoignades en perspective. [Page 18](#)

RENTREE PARLEMENTAIRE

La société civile s'oppose à la révision constitutionnelle

Les ONG réunies au sein de la Campagne pour la démocratie en RDC ont déposé aux deux chambres du Parlement les conclusions de leurs travaux dans lesquelles leur réserve sur le projet initié par la majorité présidentielle est clairement ressortie. Six cents cinquante associations ont, en effet, dit non à la révision de la Constitution telle que préconisée par cette famille politique. Ces organisations disent s'inscrire plutôt dans la logique du renforcement, ou mieux de la consolidation en RDC de la démocratie et d'un État de droit, gage de la paix et du développement économique et social. Pour les signataires, dans les circonstances actuelles, la révision constitutionnelle est inopportune. Ces ONG motivent leur réserve par l'expérience de la révision expresse de la Constitution intervenue en 2011 laquelle révision aurait laissé des séquelles que le peuple congolais gère jusqu'à ce jour. [Page 18](#)

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Moni Della salue la position courageuse de Léon Kengo

Le secrétaire général du Rassemblement des Congolais démocrates et nationalistes estime qu'en s'exprimant ouvertement lundi contre la révision de la Constitution à l'ouverture de la session ordinaire de septembre, Léon Kengo wa Dondo s'est inscrit sur la voie prônée par l'ensemble de la population congolaise. Considérant la position officielle des gouvernants africains plutôt favorables à la révision constitutionnelle, Moïse Moni Della pense que la prise de position courageuse du président du Sénat fera date dans l'histoire et aura des retentissements partout en Afrique. Pour cet opposant, la déclaration de Léon Kengo sur cette question est à prendre au sérieux puisqu'elle émane de la deuxième personnalité du pays, de surcroît président d'une institution. Cette prise de position est, d'après lui, susceptible de remettre en cause bien de situations



Léon Kengo wa Dondo

que traverse le pays actuellement. [Page 19](#)

JUSTICE

Le pasteur Kutino Fernando enfin libre

[Page 19](#)


MÉDIAS

FFJ exige des sanctions contre les policiers auteurs de torture sur un journaliste

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), exige de sanctions contre les éléments de la police auteurs des coups et séquestration de Gresse Ebongo, reporter-cameraman des Studios Sango Malamu, une télévision émettant à Kinshasa.

Selon cette organisation, Ebongo a été pris pour cible le 13 septembre par une dizaine de policiers alors qu'il filmait une marche organisée par l'opposition qui réclamait la non-révision de la Constitution. L'ONG a, par ailleurs, soutenu la demande de la liberté provisoire en faveur du jour-

naliste Mike Mukebaya Nkoso poursuivi pour imputations dommageables contre l'Archevêque de Kinshasa. Le journaliste a été entendu en chambre du conseil le 25 août, jour de son transfert, après avoir passé quatre jours de détention préventive au cachot du Palais de justice. [Page 20](#)

ÉDITORIAL

Fraternité

Vous qui lisez ce matin Les Dépêches de Brazzaville, retenez bien ce que dit aujourd'hui dans nos colonnes le Président de la Conférence des Imams de France, Hassen Chalghoumi. Ce message, qui ne s'adresse pas seulement aux croyants des différentes religions monothéistes mais concerne tous ceux qui, de par le vaste monde, croient que les hommes sont frères, porte en lui un espoir de paix que l'on entend rarement exprimer avec autant de force, autant de conviction, autant de lucidité.

Revenant de la Centrafrique où il a pu mesurer l'horreur des actes auxquels conduisent les postures extrêmes adoptées au nom d'Allah ou de Dieu et s'étant entretenu longuement avec le Président Denis Sassou N'Guesso, Hassen Chalghoumi a émis l'idée que le temps est venu de réunir un « Congrès mondial » qui permettrait aux responsables politiques et aux autorités religieuses de réfléchir ensemble à la préservation de la paix partout où l'extrémisme religieux la met en péril. Et tout naturellement il a proposé que Brazzaville, ville mythique du continent africain, soit le lieu où s'instaurerait ce dialogue.

Les semaines à venir diront si cette idée relevait de l'utopie ou, bien au contraire, a été exprimée à la bonne place, au bon moment. Mais sans attendre qu'elles apportent une réponse précise à cette proposition, disons que celle-ci répond de façon concrète à l'inquiétude croissante que suscite partout dans le monde la montée du fanatisme, de l'extrémisme religieux, de l'intolérance. Exprimée par le haut dignitaire d'une des religions les plus pratiquées dans le monde en général, sur le continent africain en particulier, elle témoigne d'un engagement humaniste qui ne peut laisser personne indifférent.

Les évènements tragiques qui se déroulent actuellement en Syrie et en Irak, venant après les affrontements meurtriers qui ont ensanglanté Bangui et les villes de la Centrafrique, sont là pour démontrer qu'il y a urgence. Personne, en effet, où qu'il vive aujourd'hui, ne saurait demeurer indifférent face à l'inhumanité que révèlent les atrocités dont sont victimes des populations qui vivaient jusqu'alors en bonne intelligence. Il y va du développement harmonieux de nos sociétés, du maintien de la paix dans le monde, mais aussi du destin des générations à venir.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

L'Italie entend investir davantage au Congo



Andrea Mazzella (à gauche) présentant ses copies figurées à Basile Ikouébé

Le nouvel ambassadeur d'Italie au Congo, Andrea Mazzella, l'a fait savoir à l'occasion de la présentation des copies figurées de ses lettres de créances au ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Basile Ikouébé, le 15 septembre à Brazzaville.

Le diplomate italien dit être un connaisseur de l'Afrique pour avoir longtemps travaillé au département Afrique du ministère des Affaires étrangères de

son pays. Il assure durant son mandat, qu'il s'emploiera à renforcer la coopération entre son pays et le Congo dans plusieurs domaines. Il s'agit notamment des domaines de l'environnement, énergie, santé, éducation, l'agro-industriel et les transports.

Andrea Mazzella succède à Nicolo' Tassoni Estense Di Castel Vecchio. Les relations diplomatiques entre le Congo et l'Italie ont été établies en 1968. L'ambas-

sade du Congo à Rome fut ouverte en 1970. La coopération entre le Congo et l'Italie est basée sur l'accord de coopération économique et technique. Les deux pays ont également signé un accord sur la promotion et la protection réciproques des investissements le 17 mars 1994 et une convention sur la non double imposition en 2003 ainsi qu'un accord maritime le 14 septembre 2006.

Tiras Andang

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ÉLECTIONS LOCALES :

Quatre candidats pour le Pct à Ignié pour le PCT

Les membres du comité du Parti congolais du travail du district d'Ignié dans le département du Pool, avec à leur tête le secrétariat du comité dirigé par la présidente Eugénie Opou ont procédé, le 11 septembre, à l'investiture de leurs candidats aux élections locales du 28 septembre prochain.

Quatre membres ont été retenus avec à leur tête la présidente Eugénie Opou. Prenant la parole à cette occasion, le chargé à l'organisation et des ressources humaines de la fédération du P.C.T Pool, Jules Mbemba, représentant le président du parti dans ce département, a rappelé à ces derniers la mission qui est la leur. À Brazzaville comme dans le Pool, le message des responsables du PCT est le même. Choisir les candidats qui vont porter haut l'étendard du parti. Jules Mbemba a invité les militants du parti de faire preuve de lucidité dans l'élaboration des stratégies de campagne afin de faire gagner le parti dans les quatre-vingt bureaux de vote que compte le district d'Ignié. Après cette invite, ce dernier s'est entretenu avec les membres du secrétariat en vue de la préparation de la campagne et identifier les membres qui seront placés dans les bureaux de vote.

Jean Jacques Koubemba

VIE DES PARTIS

L'opposition radicale dénonce l'agression de ses militants



Les membres de l'opposition

À la faveur d'une conférence de presse animée le 12 septembre à Brazzaville, le collectif des partis de l'opposition congolaise, signataire de la déclaration d'août 2012, a dénoncé l'agression dont ont été victimes ses militants le 07 septembre dernier au sortir d'un meeting au palais des Congrès de Brazzaville.

Dans le mot préliminaire lu devant la presse, ce collectif a déclaré que les militants sortaient calmement et dans la discipline du meeting en salle pour repartir chez eux lorsqu'ils ont été attaqués à coups de pierre et de bouteilles par des hommes embusqués derrière la guérite de l'entrée principale du palais des congrès. Selon ce collectif, il n'a jamais été question d'un conflit interne entre les militants de l'opposition qui se battraient pour une affaire de partage de perdiem comme l'a fait savoir la police nationale.

Dressant le bilan de cette attaque, ce collectif a noté qu'il y a eu au total onze blessés dont quatre brièvement qui ont été admis dans une structure sanitaire de la place, un bus de marque Coaster qui venait reprendre quelques militants a été également caillassé et endommagé.

Face à cette situation, ces partis ont demandé au chef de l'État d'ordonner la dissolution des quelques milices privées qui se caractérisent, selon ces partis, par des traitements inhumains. Ils ont en outre exigé qu'une enquête administrative soit ouverte et que les commanditaires de ces actes soient sanctionnés dans leurs fonctions et poursuivis.

Ce collectif a enfin appelé les autres partis politiques, les organisations de la société civile, les démocrates et les républicains à dénoncer et à condamner la violence que l'on veut instaurer dans le pays.

J.J.K.

Les treize candidats du PCT à Ouenzé en ordre de bataille

Le Parti congolais du travail (PCT) a présenté treize candidats dans le 5^e arrondissement de Brazzaville, Ouenzé.



Une vue des treize candidats du PCT à Ouenzé

Le lancement officiel de leur campagne a eu lieu le 13 septembre en présence du président de la fédération du PCT de la ville de Brazzaville, Gabriel Ondongo. Le moment a été tout indiqué pour lui de rappeler aux candidats l'importance des conseils départementaux et municipaux pour le développement des villes et des départements. La vitalité de la démocratie participative, a-t-il dit, se mesure par le fonctionnement normal des conseils départementaux et municipaux.

Par ailleurs, Gabriel Ondongo a appelé les militants et autres sympathisants de son parti qui habitent le 5^e arrondissement de Brazzaville à voter massivement le 28 septembre en faveur de la liste du PCT ; afin d'offrir au président de la République,

Denis Sassou N'Gusso, une majorité confortable au niveau du conseil municipal et départemental de Brazzaville.

Il a rappelé aux candidats, aux militants et sympathisants de Ouenzé qui étaient présents à la cérémonie, la responsabilité qui leur incombe dans la conduite des batailles politiques au niveau de la ville capitale qui doit toujours, a-t-il renchéri, donner le ton, imprimer le rythme et la cadence, afin d'impulser le mouvement aux autres départements.

Prenant la parole à son tour, la tête de liste du PCT à Ouenzé et président du comité de cet arrondissement, Dominique Ondzé est conscient du travail que lui et son équipe doivent abattre pour obtenir assez de sièges à Ouenzé. « Voici le mo-

ment où chacun de nous devrait se mirer et s'intérioriser sur l'intérêt qu'il doit apporter sur le PCT. Nous devons avoir le plus grand nombre de sièges à Ouenzé pour que cet arrondissement soit véritablement une citadelle imprenable pour notre formation politique », a-t-il martelé.

En outre, il a exhorté les militants et les candidats à se jeter à l'eau afin que les fautes commises par le parti au cours des locales de 2008 ne se répètent plus. « Si aux locales passées, nous avons trébuché, nous ne devrions plus retomber dans cette erreur. Nous avons eu assez de temps pour corriger tous les manquements des années écoulées. Nous devons avancer inexorablement », a-t-il insisté.

Roger Ngombé

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La stratégie nationale en cours de validation

Le Comité de pilotage de la stratégie nationale de développement durable, organisé par le ministère de l'Économie forestière en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), se réunit du 15 au 17 septembre, pour valider un document stratégique qui permettra au Congo de se conformer aux exigences internationales, relatives à la lutte contre le changement climatique.

Lancé depuis l'année 2013, l'élaboration de cet outil de planification est fait par les cadres des différents départements ministériels, avec l'appui de l'Organisation internationale de la francophonie.

« Les rapports de contexte rédigés par les différents départements ministériels ainsi que les résultats du Forum national sur le développement durable, tenu en avril 2013, constituent la trame de notre stratégie », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Michel Elenga.

Ajoutant : « L'engagement de notre pays en faveur du développement durable doit lui permettre d'instaurer une nouvelle pratique des dé-

cisionnelles gouvernementales, basées sur des nouvelles valeurs universelles telles que l'équité, la responsabilité, la transparence et la participation de tous les acteurs. Le rôle de tous sera fondamental dans la mise en œuvre du développement durable ».

Aussi, la participation des opérateurs économiques, des associations et organisations de la société civile, des collectivités locales ainsi que des organisations internationales, est souhaitée.

Encourageant le gouvernement congolais pour ses efforts en matière de développement durable, Eloi Kouadio IV, a, au nom du représentant résident du Programme des Nations unies au Congo, souligné : « Le Congo figure à ce jour, parmi la minorité des pays qui

ont répondu à l'exigence de la Communauté internationale qui remonte de 1992, recommandant à chaque État de disposer d'un outil stratégique de développement fondé sur l'exploitation rationnelle de ses ressources sans porter préjudice au patrimoine naturel ».

L'approche participative adoptée lors de l'élaboration dudit document est d'après lui, la mieux indiquée pour relever les défis liés au développement durable au Congo.

Rappelons que c'est à l'issue de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement durable tenue en 1992, différents outils et mécanismes ont été mis en place au plan international, afin de conduire les pays vers un développement durable.

Dans cette optique, le sommet de Johannesburg tenu en 2002, avait recommandé aux États de se doter d'une stratégie nationale de développement durable.

Lopelle Mboussa Gassia

MUPA
Cabinet d'avocats Gomes
23 avenue Denis Loemba
B.P. 542, Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte reçu au rang des minutes de Maître Marcel NGAVOUKA, notaire à Pointe-Noire, le 11/04/2014 sous le répertoire n° 041/14 dûment enregistré à la recette de Pointe-Noire Centre le 11/04/2014, sous le n° 2240 folio 069/39, il a été constitué une société anonyme avec conseil d'administration, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : M&G – MUPA GLOBAL

Forme de la société : société anonyme avec conseil d'administration

Capital social : dix millions (10.000.000) de FCFA, divisé en mille (1000) actions de dix mille (10.000) FCFA chacune, entièrement souscrites et libérées

Siège social : Immeuble de la poste (Sopeco), B.P. 4167, Pointe-Noire

Objet social : la société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA, et plus particulièrement en République du Congo :

Le négoce, la gestion, les achats et ventes, directement ou par affiliés grossistes ou détaillants, de produits alimentaires et de produits manufacturés, y compris les négociations et l'importation de ces produits ;

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier

Administration et gestion : aux termes du procès-verbal de la 1ère séance du Conseil d'Administration du 04/04/2014, dûment enregistré à la recette de Pointe-Noire Centre le 09/05/2014, sous le n° 3379 folio 085/16, il a été décidé de procéder à la nomination en qualité d'administrateurs de la société :

-Monsieur Isidor Massengo, Administrateur et Directeur Général ;

-Monsieur José Carlos de Sousa Figueiredo, Administrateur et Président du Conseil d'Administration ;

-Monsieur Bernardo Dombele Mbala, Administrateur ;

-Monsieur Ricardo Cardiga, Administrateur.

Ainsi qu'à la nomination du cabinet Deloitte Touche Tohmatsu Congo, en qualité de premier Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de deux (02) ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Dépôt légal : effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 23/07/2014, enregistré sous le numéro 14 DA 857.

RCCM : la société est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/14 B 440

Pour avis,
Les Fondateurs

EURWA

AVIS D'IMMATRICULATION DE SUCCURSALE

EURWA SURVEY LIMITED, succursale au Congo de la société EURWA SURVEY LIMITED, ayant son siège social à 34, Albyn Place, Aberdeen AB 10 1 FW, Royaume-Uni et ayant pour adresse au Congo, Immeuble les Manguiers, B.P. 542, Centre-ville, Pointe-Noire

Aux termes de la décision prise par le Conseil d'Administration de la société le 28 mai 2014, il a été notamment décidé :

1. De créer et d'enregistrer une succursale de la société

EURWA SURVEY LIMITED, succursale au Congo de la société EURWA SURVEY LIMITED en République du Congo ;

2. De désigner Monsieur Kevin McBarron en qualité de Représentant de la succursale.

La succursale a pour activité la réalisation de relevés et sondages en mer et à terre ainsi que la fourniture de services de positionnement et de métrologie pour l'industrie pétrolière au Congo.

Dépôt de ladite décision a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 14 DA 800, qui a procédé à l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date du 11 juillet 2014, sous le numéro CG/PNR/14 B 419.

Pour avis,
Le Représentant

Paragon Offshore International Ltd

AVIS D'IMMATRICULATION DE SUCCURSALE

PARAGON OFFSHORE INTERNATIONAL LTD., succursale au Congo de la société PARAGON OFFSHORE INTERNATIONAL LTD., ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman KY 1 – 1104, Iles Caymans et ayant pour adresse au Congo, Immeuble les Manguiers, B.P. 542, Centre-ville, Pointe-Noire

Aux termes de la décision prise par le Conseil d'Administration de la société le 10 juin 2014, il a été notamment décidé :

1. De créer et d'enregistrer une succursale de la société

PARAGON OFFSHORE INTERNATIONAL LTD., succursale au Congo de la société PARAGON OFFSHORE INTERNATIONAL LTD., en République du Congo ;

2. De désigner Monsieur John Edward Collins en qualité de Représentant de la succursale.

La succursale a pour activité le forage pétrolier en mer et sur terre au Congo.

Dépôt de ladite décision a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 14 DA 914, qui a procédé à l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date du 5 août 2014, sous le numéro CG/PNR/14 B 243.

Pour avis,
Le Représentant

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES

Financement : Prêt N° 851 – CG FIDA/Gouvernement

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

(No: AON F01/2014/PADEF/UNGP/RPM)

Fourniture, livraison et installation à Brazzaville de deux lots d'équipement informatique et bureautique destinés au PADEF

1. Le Gouvernement du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt d'un montant de 6,200 millions USD (Prêt 851-CG) pour financer le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF). Outre les financements du FIDA, le Projet bénéficie également d'un cofinancement de 7,012 millions USD du Gouvernement du Congo et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la Fourniture, et livraison à Brazzaville de deux lots d'équipements : informatique et bureautique, destinés au PADEF.

2. Le PADEF sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir, livrer et installer l'équipement informatique et l'équipement bureautique destiné aux PADEF.

3. La passation de Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité Nationale de Gestion du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse numéro mentionnée ci-dessous de 8H30 à 16H00.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : (i) disposer de fonds propre ou avoir la possibilité de bénéficier d'un crédit suffisant ; (ii) avoir exécuté au moins deux marchés similaires au cours des cinq dernières années ; (iii) avoir un service après-vente ou un représentant dans le pays. Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de trente mille (30 000 FCFA) ou équivalent dans une monnaie librement convertible. Le mode

de paiement sera au comptant contre la délivrance d'un reçu de caisse. Pour d'éventuels soumissionnaires étrangers, le document d'Appel d'offres pourra être adressé suivant les indications du soumissionnaire, étant entendu que les frais d'expéditions qui ne sont pas inclus dans le montant d'acquisition du dossier d'appel d'offre sont intégralement à la charge du soumissionnaire.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 octobre 2014 à 12 heures. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous le 15 octobre 2014 à 12 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre des garanties de l'offre d'un montant de 400 000 FCFA pour le lot 1 et 250 000 FCFA pour le lot 2 ou « équivalent dans une monnaie librement convertible » Fourniture.

9. Le pli devra porter la mention « AON n° F 01/2014/PADEF/UNGP/RPM – la Fourniture, livraison et installation à Brazzaville de deux lots d'équipement informatique et bureautique. » – « A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement »

10. L'adresse à laquelle est fait référence ci-dessus est :

PADEF
Rue Isaac LOCKO, Parcelles n° 70/42 et 70/43,
Quartier Hopital Blanche Gomez, (derrière l'Ambassade des Etats Unis)
Pays : CONGO
Local : voir réception
Téléphone : (00 242) 06 658 59 19 / 06 644 75 07
Adresse électronique :
blprodercongo@yahoo.fr ou
proder_sud@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« ... une opposition crédible ne change pas d'avis et d'attitude au gré des intérêts politiques. Or, on constate que l'expression « bonnet blanc, blanc bonnet » illustre les liaisons dangereuses entre la majorité et l'opposition. »

Gaspard-Hubert Lonsi Koko (RDC), essayiste réformiste, analyste politique, Œil d'Afrique, 2 avril 2014

« Lorsqu'une société devient illisible pour les citoyens, cette absence de prise sur ce que nous vivons suscite le sentiment que notre modèle de société est un échec. »

Kako Nubukpo, Togo, ministre en charge de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques, Magazine de l'Afrique août-septembre 2014

« L'Afrique n'a aucune chance de faire concurrence à la Chine... tant que les États africains ne permettent pas la libre circulation des biens et des personnes »

Mo Ibrahim, milliardaire soudanais, Jeune Afrique lundi 17 mars 2014

« Les plus antireligieux ont la vision la moins laïque de la religion »

Stéphane Lavignotte, théologien et pasteur protestant de gauche, Libération du 10 septembre 2014

« Je suis pour un football humain. L'arbitrage vidéo, je pense que ce n'est pas bien. Le football doit être joué par des joueurs, pas par des robots, et arbitré par des hommes, pas par des caméras de télévision. »

Michel Platini, président de l'UEFA (Fédération européenne de football), Yahoo foot, 12 septembre 2014

« Le cinéma sublime. On peut désirer une actrice sans tromper sa femme. »

Bruno Dumont, cinéaste français, L'Express N°3297 du 10 septembre 2014.

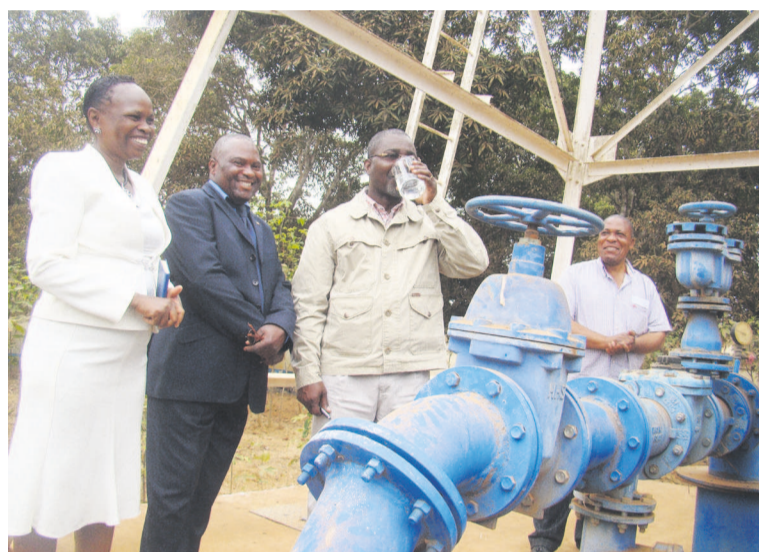
PRODUCTION D'EAU

Le constat dans la partie sud du pays

Le nouveau directeur de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) a entrepris sa première visite des structures dans les départements du sud du pays. Du 8 au 13 septembre, il a séjourné à Pointe-Noire, au Kouilou, dans le Niari, la Lékoumou et la Bouenza. Malgré quelques défaillances constatées à Pointe-Noire, la production d'eau ne connaît pas assez de difficultés dans les autres départements.

À Pointe-Noire, où il a démarré sa visite, le directeur général de la SNDE a passé en revue l'ensemble des 24 forages qui desservent la ville océane. Il ressort de cette visite que quelques-uns de ces forages sont en arrêt alors que d'autres

sur quelques unités de production dont les sites d'installations font l'objet de conflits avec les particuliers. À ce sujet, la SNDE propose une démarche d'acquiescer ces sites. Autres sites visités : le magasin de stockage des produits chimiques servant de



Louis Patrice Ngagnon buvant de l'eau potable d'un forage à Dolisie (DR)

fonctionnent à régime réduit à cause des pannes techniques. Il s'agit du forage de Mongo-Kamba, construit dans l'arrondissement Mongo-Mpoukou, d'une capacité de production évaluée à 148.000m³/heure, qui est en panne depuis plusieurs mois. Le problème se pose au niveau d'une pièce qui coûte environ 1.600.000 FCFA. Cette unité de production dont le réservoir est également en état de dégradation avancé, alimente plusieurs quartiers de la ville océane. Le nouveau patron de la SNDE, a également pris connaissance du forage construit au quartier Saint-Pierre qui ne fonctionne pas depuis neuf mois. Un défaut au niveau des électropompes évaluées à 6 millions FCFA. Ce forage dessert plusieurs quartiers de Pointe-Noire dont l'OCH et la base.

Dans sa tournée, la délégation de la SNDE s'est aussi rendue

potabiliser de l'eau ; les agences, les points de vente, les services clientèles ainsi que les quelques piézomètres installés dans la ville, une disposition technique mise en place pour contrôler la quantité d'eau dans la nappe.

Aussi, hormis le manque du personnel dans certaines structures de production, le directeur général de la SNDE a noté aussi la vétusté de certains équipements de production ainsi que leur manque de suivi et de protection. Avant de se rendre à Madingo Kayes, dans le département du Kouilou, où la délégation a visité le château d'eau de cette communauté urbaine, le directeur général de la SNDE s'est entretenu avec les agents de Pointe-Noire. Ceux-ci ont exposé au directeur général leurs préoccupations entre autres : le paiement de leurs arriérés de salaires.

Les étapes du Niari et de la Lékoumou

À Dolisie, dans le département du Niari, la délégation de la SNDE a visité l'usine de traitement d'eau de Dahiti d'une capacité de production de 484m³/heure. La station fonctionne à merveille en dépit de quelques problèmes techniques. La même délégation s'est rendue également au forage de l'ENI doté d'un réservoir de 500m³/heure et d'un laboratoire moderne ; à ceux du lycée technique et du quartier Amar, avec un réservoir de 2000m³/heure. L'unité de production visitée est en arrêt pour un problème de vessie dont le coût d'achat est évalué à 21 millions FCFA.

La même mission s'est poursuivie à Sibiti, dans le département de la Lékoumou. Ici, la délégation de la SNDE a visité deux châteaux d'eau. L'un est totalement achevé mais le réseau de distribution est encore en réhabilitation. Le clou de cette mission est intervenu dans le département de la Bouenza. Ont été visités : la station de traitement d'eau de Madingou qui souffre du manque d'électropompes, le château d'eau situé au quartier Dakar, dont le site est menacé par les fabricants de briques cuites. Louis Patrice Ngagnon a exigé que ces derniers soient déguerpis du site dans les délais. Cette mission de travail s'est achevée à Nkayi par la visite de l'usine de production d'eau de cette localité. Construite depuis 1980, les vannes de cette unité de production de 300m³/heure ne tiennent plus bien. Comme à Pointe-Noire, le directeur général de la SNDE s'est entretenu avec ses administrés de Dolisie, Sibiti, Madingou et ceux de Nkayi. « Pour cette partie, nous sommes satisfaits de ce que nous avons vu. Mais il faut apporter très rapidement des corrections, pour celles que nous pouvons faire avec nos propres ressources. Pour celles jugées plus grandes, nous irons vers les décideurs », s'est réjoui le directeur général de la SNDE à la fin de la mission.

Firmin Oyé



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP12	Audit et contrôle des contrats des marchés publics	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	5 jours	13 au 17 octobre 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialiste, Chef de projets, Chef de cellules de passation des marchés etc.	5 jours	20 au 24 octobre 2014
EP04	XXAssurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	27 au 31 octobre 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 /+242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

APPEL A CANDIDATURE

Le Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel de la Formation Qualifiante et de l'Emploi a mis en place en 2007, une unité de coordination des projets dans le cadre de la gestion des projets dont il est bénéficiaire.

Après la promotion du chargé d'Etudes Investissements et Passation des Marchés au poste de Superviseur le 17 décembre 2013, l'Unité de Coordination des Projets lance un appel à candidature pour le poste du Chargé d'études Investissements et Passation de Marchés.

•Missions

- Etre responsable de la mise en place d'un système simple de gestion de passation des marchés comprenant : (i) la planification des opérations de passation des marchés, (ii) le suivi de l'avancement, (iii) l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés ;
- Etre chargé de planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition de services de consultants, de fourniture et travaux pour chaque sous composante ;
- Etre responsable de l'établissement de tous les rapports d'activité prescrits dans les documents d'orientation des projets en matière de passation de marchés, mais également de tout autre rapport que les bailleurs pourraient demander dans le cadre de l'exécution du projet.

•Profil du consultant

- a) Titulaire d'un diplôme supérieur en ingénierie, administration publique, économie, droit commercial, ou gestion (minimum Bac + 4/5 ou équivalent) ;
- b) Excellente connaissance des pratiques de passation des marchés en général et des règles et procédures de passation des marchés des bailleurs internationaux (Banque mondiale, Banque africaine de développement, Agence française de développement, etc.) ;
- c) Expérience professionnelle : 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés ;
- d) Une bonne connaissance de français de même qu'une aptitude à communiquer oralement et verbalement aussi bien avec les responsables du projet que la hiérarchie et les collègues ;
- e) Une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation des marchés publics ;
- f) Une connaissance informatique des logiciels Word, Excel, Power point, Internet explorer et autres outils de communication ;
- g) Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

•Composition du dossier de candidature

- Un curriculum vitae explicite sur le parcours professionnel personnel mettant en évidence les compétences exigées par le profil (professionnelles, technologiques, d'encadrement) et d'autres expériences (associatives, sportives...) ; sont annexées les attestations d'emploi, les justificatifs des diplômes et expériences acquises :
- Une lettre de motivation expliquant, entre autres : (i) l'intérêt pour le poste - (ii) la situation actuelle du candidat - (iii) le projet professionnel personnel.

•Les candidats adressent leur dossier au Directeur de l'UCP

- a)- par courrier électronique : tkimpolo@yahoo.f;
- b)- par dépôt direct à l'UCP-ETPFQE.

Nota : Une attestation de réception est émise par l'UCP-ETPFQE localisée dans l'enceinte du lycée technique industriel du 1er Mai de Brazzaville, la date limite de dépôt de dossier est le 06 octobre 2014.

Fait à Brazzaville, le 15 septembre 2014

Téléspore KIMPOLO.

LÉKOU MOU

Les femmes exposent leurs produits agricoles et artisanaux

L'exposition a été organisée dans le cadre des festivités marquant le 54e anniversaire de l'indépendance du pays, célébré à Sibiti. La ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement Cathérine Embondza Lipiti, en partenariat avec ses collègues de l'Agriculture et de l'Élevage et des Petites, Moyennes entreprises et de l'Artisanat, ont permis aux femmes d'exposer et de vendre des produits agricoles et artisanaux.

« Il s'agit de promouvoir les différentes réalisations des femmes, de faire connaître leur savoir-faire, leurs capacités et la variété de leur production, de permettre aux invités et à la population de se ravitailler en denrées alimentaires et d'acheter les objets de diverses natures », peut-on lire dans le rapport de fin de cette exposition.

Au nombre des produits exposés, on peut citer le ma-



Les membres du gouvernement visitant l'exposition

nioc, la banane, l'arachide, divers légumes, les taros et les ananas, les pommes de terre, etc. Les produits artisanaux comme des corbeilles appelées « mpondji », des nattes « kouala » en langue

locale, les tableaux de peintures, des sacs et les pièces en raphia, tous conçus par les femmes ont été aussi exposés. Le Centre de formation des jeunes filles en couture et broderie de la Maison de la

femme de Kinkala (département du Pool) a exposé des robes, des colliers, des bracelets, des sacs et des tableaux. Dans l'optique de sensibiliser les participantes aux maladies sexuellement

transmissibles et le VIH/Sida, l'Unité de lutte contre le VIH/Sida du ministère de la Promotion de la femme a distribué des préservatifs. Cette activité organisée à la Maison de la femme de Sibiti s'inscrivait dans le cadre de l'appui aux activités génératrices de revenus pour les femmes des cinq districts que compte ce département, notamment Sibiti, Mayéyé, Zangaga, Komono et Bambama. Rappelons que quelques personnalités ont visité cette exposition, parmi lesquelles, l'épouse du chef de l'État, marraine de la municipalisation accélérée de la Lé-koumou, Antoinette Sassou N'Guesso ainsi que les ministres de l'Agriculture et de l'Élevage Rigobert Maboundou, des Petites, Moyennes entreprises et de l'Artisanat Yvonne Adelaïde Mougany.

Parfait Wilfried Douniama

SOCIÉTÉ CIVILE

L'œil du Peuple » tient sa session inaugurale

Sous l'égide de son président, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, les travaux ont été ouverts le 13 septembre à Brazzaville.

cette session a permis l'examen et l'adoption du règlement intérieur, du plan d'action pour cinq ans et la mise en place des réseaux de la plate-forme permettant un meilleur fonctionnement de celle-ci tout en s'assurant de la stricte observation par tous des règles d'éthique. Une seule allocution a été prononcée à l'ouverture de la session. El Hadj Djibril Ab-

doulaye Bopaka a salué les résultats éloquentes obtenus par les membres des organes

auprès des partenaires et organismes des systèmes des nations unies, l'acquisition

« Partant de cette participation, la plate-forme devra se situer à la hauteur de l'enjeu, notamment : la connaissance des règles, le respect de la loi électorale, veiller à la régularité, l'indépendance du scrutin pour rassurer le peuple du respect des conclusions des concertations »

dirigeants. « la finalisation des textes et actes réglementaires de la plate-forme, la transmission desdits documents dans les administrations publiques cibles et

du récépissé qui consacre la reconnaissance officielle de la plate-forme auprès des autorités administratives publiques et les partenaires des Nations unies », a-t-il indiqué.

À ce propos, il a fait l'éloge de l'Union européenne qui a accueilli favorablement l'existence de la plate-forme L'œil du peuple et a promis le financement de certains projets. El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka qui a aussi salué le président de l'Assemblée nationale, a souligné l'implication de la plate-forme dans le processus des élections locales sur toute l'étendue du territoire national. « Partant de cette participation, la plate-forme devra se situer à la hauteur de l'enjeu, notamment : la connaissance

des règles, le respect de la loi électorale, veiller à la régularité, l'indépendance du scrutin pour rassurer le peuple du respect des conclusions des concertations », a-t-il ajouté. Et enfin, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, a salué également les efforts du gouvernement de la République et des partis politiques signataires des accords de Dolisie.

À noter que cette plate-forme de la société civile compte près de 167 ONG et associations.

Guillaume Ondzé

NECROLOGIE

Les familles Belfroid, Antoinette Apendi et Onongo ont la profonde douleur de porter à la connaissance des parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, Olga Somboko, survenu le jeudi 11 septembre à 12h30 mn au Centre hospitalier des Armées Pierre Mobengo. La veillée mortuaire se tient au n°03 de la rue Bouët Willaumet (en face de la société Ragec à Mpila). Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



PROGRAMME DES OBSÈQUES HENRIETTE BOUMBA

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les familles Bolonga Joseph et Mouanda Emile à Madingou, la famille Maboudi Michel à Loulombo, les familles Bounzi Adèle et Boussoukou Jean Pierre à Brazzaville ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur fille, mère, sœur, tante et épouse Boumba Henriette survenue le samedi 06 septembre 2014 au Centre hospitalier de Makélékélé. La veillée funèbre se tient au N°68 de la rue Marie Bella, quartier Diata.

Le programme des obsèques se présente comme suit : ce mardi 16 septembre 2014

- 8h30 Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 10h Recueillement
- 12h Messe de requiem
- 14h Départ pour le cimetière Ma campagne
- 16h Fin de la cérémonie



AMC Telecom



Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

SÉCURITÉ PUBLIQUE

La police arrête cinq présumés auteurs de braquage

Le directeur général de la police, le général Jean-François Ndenguet, a présenté le 15 septembre à la presse, cinq présumés braqueurs ayant volé et violé au domicile du directeur de MNTV (groupe de médias), dans la nuit du 10 au 11 septembre dernier.

Selon l'enquête de la police, il s'agit d'une bande constituée de trois ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC) dont deux courent encore, d'un Rwandais et deux Congolais de Brazzaville. Concernant les ressortissants de la RDC, ils ont été identifiés comme étant des anciens militaires d'Odjani Magbama dont le chef est un ancien officier des ex-Faz, le sous-lieutenant Tangué Bouendzo. Quant aux Congolais de Brazzaville, il s'agit du caporal-chef Marius Nkoua et du chauffeur de taxi, Mpelé Bikindou.

« En effet, suite aux investigations menées sereinement et avec détermination par les services de police depuis que des actes de braquage connaissent une recrudescence dans notre capitale, des indices concordants nous ont permis, dans un temps record, de mettre la main sur les présumés auteurs d'une série de braquages, dont celui perpétré au domicile de monsieur Élie Smith », a indiqué le général Jean François Ndenguet. Il s'agit, pour le directeur général de la police, du même réseau

qui opère de la même manière dans un espace compris entre les quartiers Mayanga, au sud de Brazzaville, et Massengo au nord de la capitale. Ceci en passant par le centre-ville, Diata et Plateau des 15 ans. Le taximan a reconnu qu'ils étaient à leur troisième cas de braquages après ceux de Diata et de la station essence X-Oil (Patte-d'oie).

Le directeur général de la police évoque «le devoir de vérité»

Jean-François Ndenguet est également revenu sur certaines supputations qui attribuaient ce cas de braquage, de vol et de viol, à certains éléments de la Force qui auraient agi sous l'instigation de la hiérarchie de la police. « Certains responsables des ONG congolaises des droits de l'homme et des représentations diplomatiques se sont permis, sur la base d'informations prétendument fiables, d'accuser le directeur général de la police congolaise. Selon eux, il serait l'instigateur de ce qu'ils présentent être une expédition punitive destinée à faire taire un journaliste très critique à l'égard



Les cinq présumés auteurs du braquage au domicile d'Élie Smith arrêtés par la police ; crédit photo Adiac

du pouvoir », a-t-il rappelé. D'après lui, la police congolaise respecte la liberté de la presse. Le métier de journaliste est, a-t-il rappelé, encadré par des lois et une déontologie professionnelle. Jean François Ndenguet a, par ailleurs, invité les ONG de défense des droits de l'homme, travaillant dans l'intérêt de tous, de se soucier de la véracité des faits qu'elles dénoncent. « Lorsque des journalistes et des responsables des ONG de défense des droits de l'homme s'écartent de l'objectivité et prennent leurs préjugés pour des vérités, délibérément diffusées dans l'intention de nuire aux institutions

nationales congolaises, il importe que la vérité des faits soit rétablie. La présentation de ces présumés criminels répond à un devoir de vérité », a-t-il laissé entendre.

La victime a, de son côté, reconnu quelques-uns de ses agresseurs et les objets volés chez lui qui ont été retrouvés chez les assaillants. Les présumés braqueurs qui ont agi à mains armées ont emporté à leur passage une somme d'environ 3 ou 4 millions FCFA et plusieurs objets. « Ma première idée était que c'était des bandits. Mais mon idée a changé parce que certains avaient des uniformes

de l'armée, j'ai cru que c'était des policiers. Je suis content qu'il ne s'agisse pas des policiers même s'il y a quand même un élément des Forces armées congolaises. Il y a un qui téléphonait, cela voudrait dire qu'il recevait des instructions de l'extérieur. Il faudra que la police, que je félicite d'ailleurs, fasse un effort pour retrouver les commanditaires. Si c'est moi aujourd'hui, demain cela pourrait se produire chez un autre confrère », a déclaré Élie Smith qui entend poursuivre son combat de journaliste.

Parfait Wilfried Douniama



INVITATION A SOUMISSIONNER

N°HCR/BZV/UAL/AAO/005/14 POUR LES SERVICES DE DEDOUANEMENT DE 02 VEHICULES DE L'UNHCR AU PORT DE POINTE NOIRE

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un avis d'appel d'offres pour les services de dédouanement de 02 véhicules Toyota Land Cruiser, model : HZJ76L-RKMRS au port de Pointe Noire.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n 06, rue du 18 mars 1977, quartier Cathédrale Sacré cœur, centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être déposées dans la caisse marquée à cet effet et placée à la réception de l'UNHCR Brazzaville, au plus tard le lundi, 26 septembre 2014 à 23 h 59.

Brazzaville, le 12 Septembre 2014

DERNIERES INSCRIPTIONS AVANT DEMARRAGE DES COURS

L'Ecole Supérieure de commerce et d'Industrie du Congo en sigle ESCIC, une école des Chambres de Commerce de Pointe-Noire et de Paris-Ile-de France vous propose ses programmes de formation au titre de l'Année Académique 2014-2015 :

POUR LES BACHELIERS

Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM (Institut Franco-Américain de Management)
• Cycle entièrement en Anglais et en français

BAC+4/5

Diplômes délivrés par l'ESLSCA de Paris et l'ITESCIA de la Chambre de Commerce de Paris
Master 1 Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (Cycle pour étudiants et salariés); Master 1 Contrôle de Gestion; Master 2 Management des Ressources Humaines; Master 2 Management de la chaîne logistique
Master of Business Administration (MBA); Formation continue destinée et adaptée aux salariés

Contact : (242) 06 638 85 87/04 431 48 27 / Email : escicinfo2013@gmail.com
Adresse : A côté de la Radio Pointe Noire - Centre ville

CONSEIMMO et ACDES CONSULTING UNE FORMATION SPECIALE QUI CHANGE VOTRE VIE

. Jeunes, adultes, vieux,
. Diplômés, non Diplômés,
. Vous savez lire et écrire.
Des experts en managements vous informent en situation réelle et pratique de management, de développement Humain, d'E-Business et de création des petites et Moyennes Activités Lucratives (PMAL)
La formation est individuelle
Début de la formation : Lundi 08 Septembre 2014
Durée de la formation : 07 mois
Objectif : À la fin de la formation, l'apprenant devra être propriétaire d'une PMAL
Inscrivez-vous /
Pour tous renseignements, contactez-nous à l'adresse suivante

CONSEIMMO
Face Cercle Culturel Sony Labou Tansi,
La Glacière, Baongo Brazzaville
Contact : 06 658 90 60

COOPÉRATION COMMERCIALE

Plus de 80 chefs d'entreprises marocains prêts à investir au Congo

Spécialisés dans les secteurs de l'électricité, l'électronique et les énergies renouvelables, 83 chefs d'entreprises marocains qui prospecteront les 25 et 26 septembre le marché congolais, affichent une grande volonté de commercer avec ce pays.

Parmi les candidats à l'aventure congolaise, qui défricheront également les marchés gabonais et burkinabé dans le cadre d'une opération d'affaires dite « Action lumière », certains semblent bien connaître leur sujet. Parmi eux, les Câbleries du Maroc.

Fabricant des câbles électriques de haute, moyenne et basse tensions, ainsi que des câbles téléphoniques et une bonne gamme d'autres produits, cette société dispose de trois usines au Maroc et une au Sénégal. Forte d'une expérience de plus de 50 ans, elle a joué un rôle important dans le programme général d'électrification du Maroc qui lui a donné une grande expérience en la matière. Elle n'entend surtout pas la garder pour le seul royaume. Les câbleries du Maroc participent déjà à de grands projets d'électrification au Cameroun et en Côte d'Ivoire, elles vendent leurs produits, notamment les câbles domestiques, au Congo (notre photo) et au Gabon. « Notre stratégie pour l'extérieur consiste à développer nos activités et consolider notre présence au Congo Brazzaville, au Congo Kinshasa, en zones Umoa et Cémac que nous connaissons déjà, avant d'aller chercher ailleurs », explique le directeur régional, Kamal Ouazani.

Maximiser son activité en Afrique sub-saharienne est aussi l'objectif de FABRILEC, troisième opérateur privé du secteur qui propose depuis 1977 une gamme variée de produits et services dans le domaine de l'électricité et des énergies renouvelables. « Nous intervenons de la sortie de l'usine au consommateur final », présente Mustapha Mouchrek, le directeur général.

Également prête pour le voyage au Congo, la FABRILEC qui entreprend également les études, la réalisation, les essais, la construction, la maintenance des réseaux électriques, etc. en plus de l'ingénierie, du génie civil et de la réalisation des charpentiers métalliques vient surtout « proposer ce que les acteurs locaux n'offrent pas encore et créer des partenariats avec ces derniers sur place », selon son responsable.

L'Un de ses projets actuels, en Afrique centrale concerne l'électrification de 45 localités au Cameroun. De fait, cette société réalise plus de 50% de son chiffre d'affaire à l'extérieur du Maroc et notamment en Afrique sub-saharienne.

Les produits électriques, une industrie florissante au Maroc
L'un des fabricants des produits électriques au royaume chérifien



Usine Beltransfo

est la société Beltransfo. Leader, avec plus de 50% de part, sur le marché marocain des transformateurs, la société ambitionne de se faire une place sur le marché du Congo. Un marché sur lequel il a pu connaître quelques acteurs, mais dans une proportion encore insignifiante.

« Au Congo nous avons par exemple déjà fourni un transformateur il y a quelques années à une chaîne de télévision de Brazzaville. Nous entendons faire plus et l'opérateur Action lumière est une opportunité qui s'offre à nous pour cela », expliquait Hassan Elghani, res-

ponsable export qui nous ouvrait, le 10 septembre, les portes de l'atelier de fabrication des transformateurs de sa société à Casablanca. En dehors du Maroc, Beltransfo vend ses produits notamment, en Espagne, en France, en Grande Bretagne, dans le monde arabe, ainsi que dans plusieurs pays africains.

Au total, 83 responsables d'entreprises marocaines, PME et PMI, entament le 21 septembre ce voyage d'affaires dans les trois pays africains au sud du Sahara, le Congo, le Gabon et le Burkina Faso ; qu'ils ont librement choisis parmi les 53 autres du continent, dans le cadre d'une enquête réalisée par Maroc Export, organisateur de cette opération, en partenariat avec la Fédération nationale de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables.

En matière d'énergie et d'électrification, le royaume chérifien qui a obtenu d'importants résultats au cours des deux dernières décennies, semble tirer grand profit de ses interconnexions et de sa position géographique aux portes de l'Europe, de l'Afrique et du monde arabe. Bien qu'il importe plus de 90% de son énergie, le Maroc profite de la technologie et est mis dans un contexte qui l'oblige à s'arrimer aux standards internationaux, notamment de l'UE, ce qui garantit souvent la qualité des produits et services.

De notre envoyé au Maroc, Thierry Nougou

ELECTRIFICATION DU MAROC

Une expérience riche à partager avec l'Afrique au sud du Sahara

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable a été l'un des acteurs centraux du programme d'électrification rurale qui, de 1996 à 2012, a porté le taux d'électrification au Maroc de 18 à 98,5%. Selon le directeur général adjoint, branche électricité, de l'office c'est une expérience qu'il faut désormais partager aux autres pays du continent.

Les Dépêches de Brazzaville : Pourquoi votre office se montre aussi engagé pour l'opération d'affaires vers le Burkina Faso, le Gabon et le Congo ?

Mohammed Allach : L'expérience menée par le Maroc est une expérience assez riche, car même les techniques d'accès à l'électricité ont été revues : les dimensions des poteaux, des câbles et leurs résistances, etc... tout a été fait pour avoir un réseau résistant à des coûts réduits. C'est une expérience que nous voulons bien partager avec nos frères africains, parce qu'évidemment il y a des leçons à tirer. En effet, l'électrification rurale est un chapitre à part de l'électrification, il faut pratiquer beaucoup de sociologie, d'économie, connaître la culture des gens et savoir les approcher, instituer un contact avec les acteurs locaux, chercher les bailleurs de fonds à moindre coût... On est tenté d'emprunter des schémas étriqués, mais nous



Mohammed Allach (à gauche) et un autre responsable de l'ONEE

avons appris à travers cette expérience développée par les Africains pour des Africains qu'il faut tout une révolution pour réussir.

LDB : Cela a été une réussite en fin de compte, comment avez-vous rassemblé les financements ?

MA : Les coûts ont été estimés à

2 milliards d'euros (plus de 1300 milliards FCFA) dont l'office a pris en charge 50%, les collectivités locales 20% et 25% supportés par les foyers en 17 ans. En tenant au fait qu'un citoyen ne peut

payer plus de 10 euros par mois, si un ménage paye par exemple ces 10 euros, 6 euros comptent pour sa consommation et les 4 euros vont au programme.

LDB : L'office tire-t-il un grand bénéfice dans ces conditions ?

MA : Nous en tenons à notre

mission de service public. Même si à première vue on ne tire pas un bénéfice immédiat, les études socioéconomiques ont démontré que sur les plans macroéconomique et social, l'électrification des zones rurales a permis d'augmenter le taux de scolarisation, d'améliorer la santé des mères, de créer des activités artisanales et des coopératives... l'impact est très important. D'ailleurs, lorsque les premiers résultats étaient perceptibles, les bailleurs de fonds ont commencé à venir d'eux-mêmes soutenir le programme. La France, le Japon, l'Allemagne, la Banque européenne d'investissement, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, le Fonds de l'OPEP ont apporté leurs financements au projet. Il s'agit bien sûr de financements adaptés, sur 20 à 30 ans avec des taux faibles. L'opération nous a par ailleurs permis de disposer d'une importante base de données sur les villages marocains et qui sert désormais plusieurs départements du gouvernement.

LDB : Qu'est-ce qu'il en est du secteur périurbain que vous avez évoqué tout à l'heure.

MA : Justement, depuis quelques

5 années nous avons découvert qu'il y a une partie de la population qui est quelque peu oubliée par le développement de l'électricité. Il s'agit des zones périurbaines, car il faut une approche toute particulière pour elles. Cela nous a obligé de développer un autre concept pour les bidonvilles : l'électrification des périurbains. Mais, d'autres défis existent aussi, car le Maroc dépend à 97% des approvisionnements extérieurs, parce que ne disposant pas de ressources propres d'énergie. Il n'y a pas de pétrole, pas de charbon, pas de gaz. Le peu de ressources hydrauliques sont prioritairement affectées à l'irrigation et à l'eau potable. Avec les changements climatiques, notre production d'énergie hydroélectrique ne dépasse pas annuellement les 5% des besoins. Voilà pourquoi, nous venons vers nos frères africains, à l'instar du Congo qui disposent de ressources énergétiques, proposer de les aider à les gérer durablement, promouvoir l'économie d'énergie et également partager avec eux l'expérience que nous développons dans les domaines des énergies solaire et éolienne.

Propos recueillis par Th. N.

SOUDAN DU SUD

Le CICR lance un appel de 19 millions de dollars pour couvrir des besoins humanitaires

En raison de la situation humanitaire désastreuse au Soudan du Sud, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) demande donc aux donateurs une rallonge budgétaire de 18 millions de francs suisses, soit environ 19 millions de dollars pour renforcer sa capacité à répondre aux besoins immenses du pays.

Le directeur des opérations du CICR pour l'Afrique de l'Est, Eric Marclay déplore que les journaux parlent de moins en moins de la tragédie dans ce pays qui touche 1,2 million de déplacés internes et 440.000 Sud-Soudanais réfugiés dans les pays voisins. « Malgré les autres crises qui sévissent aujourd'hui dans le monde, il ne faut pas oublier des tragédies moins médiatisées, comme celle du Soudan du Sud », a-t-il déclaré. « Il s'agit fondamentalement d'assurer la survie des 150.000 personnes qui seront servies. Nous avons prévu qu'ils ne seront pas en mesure de s'auto-suffire dans les mois à venir (...). Nous voulons faire en sorte que ceux-là au moins ne meurent pas de malnutrition », a ajouté Eric Marclay.

Le responsable de l'organisation internationale a insisté sur la nécessité de couvrir dans les meilleurs délais les besoins exprimés puisque des centaines de milliers de personnes déplacées vivent toujours dans des camps ou des hébergements provisoires, et certaines d'entre elles sont dispersées dans des zones reculées, loin de tout service. « Le déplacement a perturbé jusqu'à leur capacité de survie,

a précisé Marclay. Les habitants n'ont pas pu ensemençer leurs champs. Ils ont perdu leur bétail. Ils manquent de matériel de pêche, de semences et d'outils. »

Dans plusieurs régions du pays, le taux de malnutrition est élevé. Cette malnutrition est généralisée, en particulier chez les enfants. Elle va inévitablement s'aggraver puisque les vivres seront acheminés par air durant la saison des pluies qui doit durer jusqu'à la fin de l'année, dans une période marquée par une situation sécuritaire précaire. « Il est capital de continuer à aider la population et d'avoir une réponse ferme et immédiate de la communauté des donateurs », a souligné Eric Marclay.

Avec ce financement additionnel, le budget annuel du CICR pour le Soudan du Sud - qui est déjà la deuxième plus vaste opération de l'institution, après la Syrie - sera porté à quelques 130 millions de francs suisses, soit environ 139 millions de dollars. Ces fonds devront servir principalement à nourrir 150 000 personnes jusqu'à la fin de l'année. De son côté l'Unicef parle de 250 000 enfants qui souffrent de malnutrition aiguë au Soudan du Sud dont quelque 50.000 sont déjà en danger de mort faute de traitements appropriés.

La situation actuelle au Soudan du Sud est le résultat des combats qui ont éclaté entre le gouvernement sud-soudanais et les rebelles à la mi-décembre. Ce conflit inter-Sud-soudanais s'est soldé par au moins 10.000 morts et de nombreux blessés.

Nestor N'Gampoula

JOURNÉE AFRICAINE DE LA TECHNOLOGIE ET DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La sécurité alimentaire, un défi pour les scientifiques

Face à ce défi qu'est la sécurité alimentaire, les structures de coopération scientifique et technique sont appelées à jouer un rôle considérable dans le renforcement des capacités, la mutualisation et l'exploitation des idées, la valorisation des résultats.

L'organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et les autres offices de propriété intellectuelle du continent se mobilisent pour apporter leur expertise dans les domaines précités et contribuer efficacement, aux côtés des États, à l'œuvre de la réalisation de la sécurité alimentaire de l'Afrique. La 13ième édition de la journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle est célébrée sur le thème « Propriété intellectuelle et sécurité alimentaire ». L'évènement coïncide aussi avec la date d'anniversaire de la création de l'OAPI.

À propos du thème, il rejoint la déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérée de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie. Cette journée en célébration est une occasion pour encourager les chercheurs et les investisseurs, en les associant étroitement aux programmes et projets relatifs à la sécurité alimentaire, à travers les structures institution-

nelles comme les universités et grandes écoles, les centres de recherche, les organisations patronales et les syndicats professionnels. « Qu'ils s'agissent de la gestion des terres et des eaux, de l'accès aux marchés, de l'approvisionnement alimentaire et de la réduction de la faim ou bien de la recherche agricole, les objets appropriés de la propriété intellectuelle peuvent accroître de manière significative les résultats escomptés, lorsqu'ils sont utilisés à temps et de manière judicieuse », ont énoncé les administrateurs de l'OAPI dans une déclaration lue par la ministre congolaise des Petites moyennes entreprises chargée de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany.

S'adressant aux planificateurs, les administrateurs insistent sur la nécessité de choix stratégique pouvant aboutir à la mutation technologique de l'agriculture et de toutes les activités industrielles et commerciales connexes. On retient que le système de protection de la propriété intellectuelle peut, de manière

générale, contribuer à mobiliser davantage l'investissement privé, national et international en vue de créer de nouvelles ressources agricoles, accessibles aux couches les plus vulnérables de la population.

En effet, l'OAPI, depuis 15 ans, concrétise son engagement dans la poursuite de ces objectifs à travers des initiatives multiformes. Elle vient d'adhérer à la convention de l'union internationale pour la protection des obtentions végétales. Sur ce fait, elle invite les centres de recherche à découvrir et à exploiter les diverses ressources offertes dont elle pense que ces dernières contribueront à améliorer les programmes nationaux de sélection. « Le succès enregistré par le projet pilote (...) autorise l'optimisme quant à l'avenir d'un grand nombre de nos produits agricoles éligibles, qui peuvent bénéficier de la même démarche et des mêmes retombées (...) nous devons croire en nos capacités endogènes à relever les différents défis techniques et sociaux, qui jalonnent l'évolution vers la modernisation de notre secteur agricole dans son ensemble », ont déclaré les administrateurs.

Nancy France Loutoumba



Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

Promotion spéciale

Ordinateurs portables

● Acer Celeron (Couleur Rouge)

● Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

● Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Gratuit

Avenue Alphonse Fongère, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00243 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

CENTRAFRIQUE

La Misca passe la main à la Minusca

La Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) a passé le relais ce lundi 15 septembre à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (Minusca) qui a été créée le 10 avril dernier par la résolution 2149 en vue d'assurer la paix en Centrafrique, un pays en proie à des violences intercommunautaires.

Cette force onusienne dont le mandat est fixé jusqu'au 30 avril 2015 – ce qui est vraiment très court pour ramener la paix et la stabilité en Centrafrique –, va tenter d'enrayer les violences qui y sévissent depuis décembre 2013. Elle aura notamment pour mission de protéger la population, soutenir la transition politique, désarmer les ex-combattants, aider à la distribution de l'aide humanitaire et à la protection des droits de l'homme. En clair, cette mission des casques bleus visant à assurer la protection des civils, doit appuyer le processus politique, conduire à un dialogue et à des élections, et enfin au rétablissement de l'autorité

de l'État. En attendant qu'elle réalise ses objectifs, plusieurs observateurs estiment qu'il cette mission sera difficile pour la force de l'ONU.

En prenant le relais de la Misca, la Minusca doit dépasser les limites de la force africaine en doublant les effectifs pour permettre une meilleure couverture du territoire. C'est ainsi qu'environ 800 soldats et policiers des Nations unies vont se joindre aux 5800 soldats déjà déployés sur place dans le cadre de la Misca. Et à terme, la force de l'Onu devrait compter 12000 hommes.

Outre cela, la Minusca était déjà appelée de tous les vœux par les Centrafricains

parce qu'elle doit disposer des moyens de transport et de communication qui ont fait cruellement défaut aux soldats de la paix africains. Le chef de la Misca, le général Jean-Marie Michel Mokoko a évoqué les difficultés rencontrées par la force africaine en ces termes : « *Les premiers jours du déploiement, nous n'avions pas ne serait-ce que les quelques équipements élémentaires de protection des hommes. Nous avions des gilets pare-balles qui manquaient, nous avions certains contingents qui n'avaient même pas de casque (...). Je pense que du point de vue des capacités, les Nations unies ont des moyens sans commune mesure avec ce que l'Union africaine pourrait mettre en jeu. Ils vont avoir des effectifs multipliés par deux, une composante aérienne, une flotte de transport, une flotte d'hélicoptères. C'est un avantage extraordinaire* »

Avec le déploiement de la Minusca, l'Institut de recherche et d'analyses politiques Crisis Group, estime qu'il était déjà indispensable de ressusciter l'Etat centrafricain comme acteur grâce à l'appui de cette mission de l'ONU afin que ce pays puisse désormais poser des actes effectifs aux yeux de sa population.

Le directeur de la société Okapi consulting, David Smith, qui conseille des organisations internationales en Centrafrique, note quant à lui que ramener la paix dans ce pays est un véritable défi. « *La question est de savoir combien de soldats il faut pour sécuriser un pays qui est une fois et demi plus grand que la France et dans lequel il n'existe aucune infrastructure adéquate comme les voies et moyens de transports. Dans ces conditions, déployer même 50 000 soldats ne serait pas suffisant pour sécuriser le pays* », souligne-t-il.

Notons qu'il aura fallu plus d'un an pour voir se concrétiser cette mission des casques bleus en Centrafrique. Ce retard s'explique en partie au fait que l'UA a été très réticente à passer la main parce qu'elle voulait régler elle-même cette crise par sa propre force dont la Minusca devient aujourd'hui héritière. A cela s'ajoute une résistance de la part du Conseil de sécurité de l'ONU et de certains pays comme la Grande-Bretagne et les États-Unis qui en redoutaient le coût. La Minusca va être dirigée par l'ancien Chef d'état-major des forces armées sénégalaises, le Général de Division Babacar Gaye, qui a été récemment nommé à ce poste par le secrétaire général de l'ONU. Le Général Babacar Gaye occupait précédemment le poste de représentant spécial du secrétaire général en Centrafrique depuis l'établissement de la Minusca en avril 2014.

Nestor N'Gampoula

BANGUI

« La RCA a besoin d'un tribunal mixte pour se remettre », selon un chercheur de Human Right Watch

Des exactions se poursuivent dans les villes situées dans la partie Est et centre-nord de la Centrafrique. « La situation humanitaire est inacceptable. La RCA a besoin d'un tribunal mixte pour se remettre ». Des propos tenus par Lewis Mudge, Chercheur de Human Right Watch, dans une interview accordée le vendredi 11 septembre au RJDH. Ce constat a été fait après une mission qu'il a effectuée du 27 août au 10 septembre à Bambari, Kaga-Bandoro, Bakala, Kagabadoro, Dekoua et Liwa.

Selon lui, l'accord de paix signé le 23 juillet dernier à Brazzaville, continue d'être bafoué par des groupes armés dans certaines régions de la Centrafrique. Des civils sont ciblés chaque jour dans l'Est du pays et la situation des droits de l'homme est inquiétante. « *Beaucoup de civils, particulièrement sur l'axe Bambari jusqu'à Bakala vivent dans la brousse et l'ex-Séléka continue de brûler des villages. Mais, en même temps, nous avons constaté des exactions faites par des Anti-Balaka, surtout des anti-Balaka qui viennent de la ville de Mala. Ils ciblent particulièrement des gens qui travaillent dans les mines d'or* », a-t-il expliqué. Le chercheur de Human Right Watch, déplore par ailleurs les conditions de vie à Dekoua où plusieurs personnes vivent comme déplacés sur les sites. « *Nous ne savions pas que 6500 personnes se trouvent dans les sites des déplacés à Dekoua. La situation est très grave et très tendue à Dekoua. Il y a des gens qui habitent sans aucune assistance de la communauté internationale. J'ai appris que l'ONG MSF vient de temps en temps. Je ne suis pas du domaine humanitaire mais, il y a un besoin d'une base humanitaire à Dekoua* », a-t-il souligné.

La Sodeca désormais capable d'alimenter la zone nord de la capitale

Plus de 100 000 habitants des quartiers nord de Bangui vont désormais recevoir de l'eau potable de la Société de distribution d'eau en Centrafrique (Sodeca). Ceci à l'issue de la réhabilitation de la station de pompage n°3, située à la cité moyenne Corniche.

Ces travaux de réhabilitation ont été faits par le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). L'inauguration a eu lieu vendredi 12 septembre. Cette réhabilitation permettra désormais à la Sodeca d'alimenter normalement son réservoir L4 de 2000m cube, afin de desservir en eau potable les habitants des quartiers Boy-Rabe, Fouth, Gobongo et PK 12.

Jacques Médard Mboliaedas, le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, présent à cette cérémonie indique que « *les travaux de réhabilitation consistent à fournir un générateur pour l'alimentation en eau en cas de coupure du courant, ainsi que la dotation d'une nouvelle pompe, des pièces de réparation et des accessoires pour l'installation électrique de ces équipements* ». Il se dit satisfait de l'appui du CICR pour la réhabilitation de cette station de pompage qui a totalisé plusieurs années d'existence. « *Je demande aux responsables de la Sodeca de veiller à ce que ces équipements réhabilités soient bien utilisés pour garantir la durabilité. Je lance un appel à la population de préserver les installations de la Sodeca, car l'eau c'est la vie* », a-t-il conclu.

Elodie Bruder, coordonatrice programme Eau et Habitat au CICR se dit très heureuse de poursuivre son partenariat avec la Sodeca au profit de la population. Elle a illustré ce partenariat en indiquant que sa structure « *développe des projets d'eau à Ndélé, à Birao, à Kaga-Bandoro et à Bambari* ».

Le coût des travaux de réhabilitation de la station de pompage n°3 situé à la cité moyenne Corniche s'élève à 27 millions de francs CFA

BAMBARI

Un semblant de calme règne, les activités tardent à reprendre

La ville de Bambari (centre) semble être calme. Aucun incident n'a été signalé. Dans cette ville, on trouve dans chaque coin les éléments de l'ex-Séléka avec leurs armes. La reprise des activités administratives est encore timide. Telle est le constat fait par l'équipe du RJDH, en mission dans cette ville depuis jeudi 11 septembre.

D'après le constat, fait par l'envoyé spécial du RJDH, il y a la présence massive des éléments de l'ex-Séléka qui sillonnent la ville, librement avec leurs armes de guerre, à l'exemple des quartiers Bornou, Ali, Bidé

et Bounda. Juste à l'entrée de la ville, précisément sur le pont de la Ouaka, c'est la Sangaris qui est au contrôle, depuis quelques temps. Au niveau de la gendarmerie, les gendarmes sont fusionnés avec les forces étrangères qui sont en mission dans cette localité.

Aucune activité administrative n'a repris. Tous les bureaux de la place sont fermés et on ne compte que du bout de doigt les fonctionnaires de l'Etat. Plus de 60% de la population, à majorité chrétienne est dans les cinq sites des déplacés dans la ville de Bambari.

Cette lenteur dans la reprise

des activités, a fait que le marché central de Bambari, ne soit pas opérationnel à présent. Le commerce ne se fait que dans les sites et dans quelques boutiques de la place.

La ville de Bambari est une localité où circulent rapidement des rumeurs. À la dernière nouvelle, il était annoncé le transfert de l'Etat-major de l'ex-Séléka de Bambari à Kaga-Bandoro (Centre-Nord), dans les prochains jours.

La population vit toujours sous le choc de multiples combats qui ont opposé les éléments de l'ex-Séléka aux Anti-Balaka et aux forces internationales.

SAM-OUANDJA

Difficile approvisionnement en produits de première nécessité

La population de la ville de Sam-Ouandja (nord-est) témoigne avoir des difficultés de s'approvisionner en produits de première nécessité.

Une situation liée aux multiples conflits qu'a connus le pays. Selon les informations reçues par le RJDH, par manque de sel de cuisine, certaines personnes sont obligées de consommer le sel destiné aux bœufs. Ce qui peut causer des maladies, selon un agent de santé.

D'après le constat fait par le correspondant du RJDH dans cette localité, le kilogramme de sucre se vend à 1750 FCFA au lieu de 900F ou 1000 FCFA pendant la saison pluvieuse. Le morceau de savon qui coûtait 500 FCFA s'achète maintenant à 1000 FCFA. Le litre d'huile de

cuisine passe de 1500 FCFA à 2500 FCFA. Un litre d'essence coûte maintenant 3000 FCFA au lieu de 1750 FCFA.

Cette hausse de prix et la rareté de ces produits ont des conséquences négatives sur la population. Certaines personnes sont obligées de consommer le sel destiné à nourrir les bœufs ce qui « *pourra leur causer des maladies* », a indiqué un agent de santé.

Le prix de transport est en hausse et les véhicules n'arrivent plus dans cette ville. Les habitants se déplacent en taxi-moto. « *Quitter Sam-Ouandja pour venir à Bria j'ai payé 150 000 FCFA. En plus des formalités et d'autres tracasseries routières qui sont à ma charge. Cependant nous payons le transport sur cet axe long de 329 kilomètres à*

90 000 FCFA avec toutes les formalités routières », a témoigné un habitant.

Des témoins ont fait savoir que les habitants de Sam-Ouandja se ravitaillent en produits de première nécessité au Tchad et au Soudan. Pendant la saison des pluies, la route est impraticable, à cause de la dégradation et des inondations. « *Nous faisons des provisions pendant la saison sèche, mais depuis le début de la crise, l'insécurité empêche les commerçants de vaquer librement à leurs activités* », a déploré un autre habitant.

Ces habitants affirment qu'il n'y a aucune structure humanitaire dans cette région pour leur venir en aide.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

PAIX

Hassen Chalghoumi suggère l'organisation d'un forum mondial à Brazzaville

Hassen Chalghoumi, président de la conférence des imams de France en séjour à Brazzaville, a été reçu par l'archevêque de Brazzaville, Monseigneur Anatole Milandou. Les deux personnalités ont fait le tour de plusieurs questions dont la crise centrafricaine qui tourne vers un conflit inter-religieux. Il a proposé l'organisation au Congo d'un forum mondial pour la paix.



La photo de famille

« À la démarche engagée par le président des imams de France qui est porteur d'un message au président de la République et des responsables des confessions religieuses du Congo ; nous avons marqué notre adhésion. Par rapport à tout ce qui se passe à travers le monde, en Syrie, au Nigeria, en Centrafrique où l'image de l'islam est ternie, ce forum mondial pour la paix s'impose », a martelé l'archevêque de Brazzaville. Anatole Milandou a signifié que l'organisation de ce forum montrera une autre image de l'Afrique, un continent de tolérance et ouvert au dialogue des religions, loin des idéologies extrémistes véhiculées par les fondamentalistes qui agissent au nom de l'islam. « Pour la

réussite de ce forum, l'Église catholique et le conseil œcuménique mettront la charrue avant les bœufs si on nous intègre dans l'organisation. Nous allons mûrir le projet pour donner des idées ».

Hassen Chalghoumi avait fait le déplacement de Bangui et Yaoundé, il ya deux mois. Il s'est entretenu avec le président de la République du Congo, médiateur dans le conflit centrafricain. « j'ai vu le vivre ensemble qui existe entre musulmans et chrétiens au Congo. Le monde a besoin de tout cela. Le Congo Brazzaville peut organiser ce forum, car l'Afrique mérite mieux que les actes de Boko Haram ou encore ceux des Shebab du Kenya ».

Hermione Désirée Ngoma

INTERVIEW

Selon Hassen Chalghoumi, « le conflit centrafricain n'a rien à voir avec la religion »

Le président de la Conférence des Imams de France, Hassen Chalghoumi, qui séjourne actuellement à Brazzaville où il a eu des entretiens samedi et lundi avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso et l'archevêque de Brazzaville, a proposé aux autorités congolaises d'organiser une conférence mondiale sur la paix. Cette initiative, qu'il explique dans cette interview exclusive, devrait aider à promouvoir la cohabitation entre chrétiens et musulmans.

Dépêches de Brazzaville. Vous êtes à Brazzaville depuis le 12 septembre dernier ; quel est l'agenda de votre séjour de travail ?

Hassen Chalghoumi. Nous avons eu l'honneur de rencontrer le médiateur de la crise centrafricaine, le chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Guesso. Avec lui, nous avons parlé pendant plus de deux heures de la situation en Centrafrique. Ça été une rencontre importante. Outre la Centrafrique, nous avons parlé d'autres crises internationales, telle

en Syrie et de la Centrafrique. Alors que sur place, beaucoup de personnes étaient assassinées. J'ai eu la crainte que ce conflit ne soit récupéré par des fanatiques ; et que des barbares qui ne connaissent rien de l'histoire et sont faibles d'esprit posent des actes terribles contre des églises en France où ailleurs. C'est ainsi que nous les modérés qui croyons à la paix, avons pensé aider ce peuple en évitant que des drames comme celui de Mera et d'autres se multiplient. Je suis arrivé donc en Centrafrique avec trois Imams, tous



Hassen Chalghoumi

que la montée des extrémistes de Boko Haram au Nigeria, la détérioration de la situation au Kenya, au Mali... Enfin, nous avons parlé avec le président Denis Sassou N'Guesso, de la possibilité d'organiser une conférence mondiale sur la paix, car le monde en a besoin. Actuellement, il y a autant d'efforts sur le plan international pour lutter contre les extrémistes afin de rétablir la paix au Moyen-Orient, précisément en Irak et en Syrie. Nous avons rencontré aussi le président de la communauté musulmane du Congo, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka. Nous avons été reçus également par l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou. Le mardi 16 septembre, nous tiendrons une conférence des musulmans. Elle nous permettra de dissocier l'Islam des barbares, et surtout de parler de l'actualité à l'intérieur de cette communauté.

DB. Le conflit qui déchire la République centrafricaine (RCA) a des répercussions inter-religieuses ; aviez-vous lors de votre passage en Centrafrique discuté avec les responsables religieux de ce pays ?

HC. Ce conflit n'a rien à voir avec la religion. Je ne crois pas qu'une religion puisse inciter à la haine, à la vengeance. C'est cela d'ailleurs qui m'a poussé dès le début en France, à lancer un appel. En même temps, j'ai vu que certains journalistes qui me parlaient de jeunes djihadistes

Nous avons rencontré le Premier ministre, puis ensuite la présidente de la République. Je suis un imam proche de la communauté juive, j'ai vu des camps de concentration et ce que j'ai vu en Centrafrique m'a préoccupé. À Yaloké, 660 personnes ne peuvent pas sortir à l'extérieur de ce camp sans risquer leurs vies. Même l'autorité m'a dit qu'elle peut ne pas les sortir de ce lieu, car elle n'a pas la garantie de les protéger. C'est horrible ! Personnellement, j'ai dit que je suis en train de voir les choses que j'ai vues en Allemagne. Et dire même qu'au kilomètre 5, cela fait pratiquement sept mois que les gens sont dans la même situation, sans aide humanitaire, c'est incroyable.

DB. Qu'aviez-vous dit aux Centrafricains ?

HC. Nous leur avons dit qu'ils sont tous des Centrafricains, c'est-à-dire des frères et sœurs, et qu'ils devaient vivre ensemble, être unis. Nous avons déploré aussi l'absence et la faiblesse de l'État. Ces extrémistes ont pris toute une communauté en otage. C'est dire que les Séléka ou les anti-Balaka sont tous des hors-de-la-loi, ils portent des armes. Et nous avons essayé de bousculer l'autorité, en demandant pourquoi jusqu'à ce jour on ne désarme pas ces extrémistes ? Pourquoi la situation n'est pas débloquée ? Il ne faut pas après donner l'occasion à des extrémistes comme Boko-Haram de récupérer le conflit ou de

récupérer des jeunes centrafricains qui ne croient plus à la paix. Parce que j'ai entendu des jeunes dire, si on était des chrétiens on n'allait pas subir cela, là il y a l'Otan qui bombarde. J'ai dit à la représentante de l'urgence humanitaire des Nations Unies, que ces propos sont dangereux. J'ai amené dix Imams à Rome et en France où ils ont rencontré des autorités françaises et se sont adressés aussi à la presse pour dire que ce n'est pas un conflit religieux et qu'ils sont des frères chrétiens et musulmans vivant ensemble. D'où, nous pensons qu'il faut une vraie volonté. Et, cela explique notre démarche envers le médiateur international dans le conflit centrafricain, le président congolais, qui est la personne clé dans la recherche de solutions à ce conflit.

DB. Certes, vous dites que ce conflit ne concerne pas la religion ; mais nous voudrions bien savoir si l'on peut continuer à croire en la bonne cause prêchée dans des mosquées ou des églises ?

HC. Si on regarde un barbare tuer les chrétiens d'Orient, on va dire que c'est la religion, mais si on voit la situation des 418 mosquées détruites en Centrafrique, là on parle d'une vengeance. La réalité est qu'il faut regarder derrière. Ce n'est pas la religion, car un religieux ne peut pas faire cela. Un barbare, un criminel, un terroriste, un inhumain qui a perdu la foi et la sagesse oui, mais je ne peux pas parler d'un vrai criminel au nom de la religion. Les musulmans que j'ai vu tout à l'heure à Brazzaville sont différents de Boko-Haram.

DB. Est-ce qu'on va continuer à assister à ces gestes forts entre les chrétiens et les musulmans, y compris au Congo-Brazzaville et ailleurs. En France ce genre de tentation ont lieu ; est-ce que vous allez pousser cette dynamique pour qu'on assiste au brassage entre les deux communautés afin que le message passe ?

HC. Vous l'avez dit vous-même, lorsqu'on voit l'image de l'assassinat d'un chrétien ça fait mal à l'humanité entière. Des images, positives cela fait du bien et nous en avons besoins. L'image qu'on a vu aujourd'hui à Brazzaville est celle d'une Afrique qui a le mérite, d'avoir vécu des décennies et des siècles en harmonie avec elle-même, dans la paix et la fraternité. C'est pour cela qu'il faut les renforcer dans d'autres pays. En France, nous aurons des rencontres inter-religieuses entre chrétiens d'Orient et entre les chrétiens et les musulmans, nous le souhaitons surtout dans les pays africains. Déjà le lundi 22 septembre à 11h, j'irai à l'ambassade du Kenya en France déposer une gerbe de fleur et faire une prière en mémoire de 67 personnes qui ont été assassinées parce qu'elles n'étaient pas religieuses. Comment en plein 21^e siècle on peut accepter des idées pareilles. Il y a quand même de l'inquiétude comme a dit l'archevêque de Brazzaville. Si les religieux ont perdu l'espoir en cette fraternité que le Dieu d'amour et de paix nous offre, comment pouvons-nous alors le donner aux hommes politiques ?

Propos recueillis par Bruno Okokana

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI

OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA MAIN D'ŒUVRE

 DIRECTION GÉNÉRALE

 CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

 SECRETARIAT PERMANENT

 N° P.O.A. / METPFQE/ONEMO/DG/CGMP/SP

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité*Travail*Progrès

AVIS AU PUBLIC

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de ses agents, l'ONEMO a prévu, dans son budget exercice 2014, de passer un **marché des travaux de construction d'un bâtiment R+1 qui abritera la Direction départementale ONEMO-Pointe/Noire.**

A cet effet, l'Office National de l'Emploi et de la Main d'œuvre (ONEMO) informe les entrepreneurs désireux de soumissionner au dit marché, de bien vouloir contacter la Cellule de Gestion des Marchés Publics de l'ONEMO pour consultation et achat des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO).

NB : La date limite du dépôt des Offres de soumission est fixée au **07 octobre 2014 à 11 heures précises.**

Contact : Bureau Cellule de Gestion des Marchés Publics de l'ONEMO
 Service des Etudes et Planification.

Téléphone : 05 528 50 50
 06 952 17 04

Fait à Brazzaville, le **08 SEPT 2014**

Le Responsable de la Cellule de Gestion des Marchés Publics de l'ONEMO.

Le Président

André N'WANGA ELENGA

OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA MAIN D'ŒUVRE (ONEMO), AV. Edith Lucie BONGO OUMDIMBA Tél. : + (242) 06 664 87 34 - B.P. 2005 Brazzaville - E-mail: onemocompa@yahoo.fr / www.onemocompa.org



Masolo Ya Banninga

entre airtel et Warid

Nouveaux forfaits Appels+SMS+Internet

Active ton forfait et appelle tous tes amis de airtel et Warid à partir de 100 FCFA seulement.

1- Forfaits journaliers

Forfait FCFA	Minutes	SMS	Internet Mo	Souscription	Validité
100	2	2	2	Composer *170*1*1#	1 jour
300	6	10	10	Composer *170*1*2#	1 jour
500	12	20	20	Composer *170*1*3#	1 jour
1 000	30	50	50	Composer *170*1*4#	1 jour

2- Forfaits Week-end

Forfait FCFA	Minutes	SMS	Internet Mo	Souscription	Validité
300	30	30	30	Composer *170*1*3*1#	1 jour
500	80	30	30	Composer *170*1*3*2#	1 jour



Pour activer,
compose ***170*1#**

Pour plus d'infos,
appelle le 141 (Airtel)
et 123 (Warid)



INTERVIEW

Beethoven Henri Germain Pella-Yombo: « La Nuit du Congo à... est un concept qui projette l'image positive du Congo à l'étranger »

L'État ne peut pas tout faire. Beethoven Henri Germain Pella-Yombo, promoteur-manager du groupe Pella Yombo (GPY) l'a compris. C'est ainsi qu'il a lancé depuis huit ans le concept de la Nuit du Congo à... qui obéit à un triptyque : promouvoir et vulgariser l'identité culturelle du Congo dans le monde ; accompagner la diplomatie de l'État et projeter une image positive du pays à l'étranger. Dans une interview exclusive accordée aux *Dépêches de Brazzaville*, il explique le contour de ce concept et fait le bilan de la Nuit du Congo à...

Dépêches de Brazzaville : Vous êtes le promoteur du concept la Nuit du Congo à... D'où vous est venue l'idée de créer ce concept et pourquoi ?

Beethoven Henry Germain Pella-Yombo. Je suis le promoteur non seulement de la Nuit du Congo à... mais aussi de nombreux spectacles parmi lesquels, les Sanzas de Mfoa. D'où m'est venue l'idée de promouvoir le concept ? C'est l'envie de m'assumer, de me faire valoir qui a engendré en moi une ingéniosité. Elle pouvait être dans les domaines diplomatique, politique ou de la recherche scientifique mais le Bon Dieu a voulu que cette ingéniosité prenne une couleur culturelle. Et depuis plus de trois décades, je suis promoteur-organisateur- et manager des spectacles, des concepts et d'événements.

DB : La Nuit du Congo à... est un concept très ambitieux qui nécessite autant d'investissements. Comment parvenez-vous à mettre tout le monde en route vers la destination choisie pour abriter l'événement ?

BHGPY. Pour être laconique vous savez que c'est une œuvre humaine et que toute œuvre humaine exige du sérieux. Le sérieux se définit de la manière suivante : « avoir la conscience professionnelle de ce dont on entreprend ; être responsable et entreprenant. Chemin faisant, tant qu'on a la méthode, on a aussi sa feuille de route. » Dès lors, on sait que faut-il faire et que faut-il avoir pour faire. Voilà pourquoi, pour tenir chaque édition du concept de la Nuit du Congo à..., nous vivons de



L'ambassadeur du Congo aux USA, Serge Mombouli et Beethoven Henri Germain Pella-Yombo

la cueillette, de la chasse et du ramassage. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que nous vivons du mécénat et du sponsoring, parce que GPY est une maison de promotion culturelle et non une structure industrielle qui fabrique du pain, pour revendre et trouver du bénéfice. Nous apportons plutôt un soutien à certains pôles de développement de notre pays. Ceux de la culture compris. Bref, nous vivons du mécénat et du sponsoring ; c'est ce qui fait que chaque édition de la Nuit du Congo à... depuis belle lurette tient bon.

DB : N'êtes-vous pas encore en mesure de subventionner votre initiative ?

BHGPY. Pas encore. Qui peut aujourd'hui dans notre pays, prétendre être capable de financer une activité de sa propre poche ? Tous, nous vivons de l'État, des mécènes et du sponsoring. Si les institutions publiques vivent de cela à plus d'un titre, combien de fois les associations et autres structures privées ? Le plus grand donneur de sang devrait être l'État, ceux qui ont des plus grandes responsabilités au niveau de l'État et les sociétés installées au Congo qui font du bénéfice sur le sol congolais. En retour, ces sociétés devraient accompagner les différentes politiques de développement dans les différents domaines de notre pays.

DB : De la première édition en 2006 à la huitième édition en 2014, quel bilan dressez-vous ? Est-ce que le concept a gardé le même engouement ?

BHGPY. Oui, le concept a gardé le même engouement puisque je le tiens avec la même ferveur. Mais, il se passe qu'à chaque édition, nous ne produisons pas dans un même pays. Si à Paris en France, il

y avait de l'apothéose du fait d'une forte présence de la colonie congolaise, entendu que Paris est la capitale de la culture mondiale ; tel n'est pas le cas dans d'autres pays pour lesquels nous avons placé les désignations de certaines de nos éditions. C'était ambitieux et ça valait la chandelle ; nous avons tenu le pari. Car en fait dans le concept de la Nuit du Congo à... il ne s'agit pas d'aller vendre la culture congolaise aux Congolais, mais d'aller faire savoir à un citoyen français, marocain, gabonais, égyptien, chinois, éthiopien, sud-africain qu'il y a un pays qui existe et qu'on appelle la République du Congo. Une nation caractérisée par sa diversité culturelle. Nous parlons faire valoir notre identité culturelle sous d'autres cieux. Et donc, à chaque occasion qui permet au Congo de se révéler aux yeux du monde, il faille qu'on n'en profite, même quand on ne s'adresse qu'à deux personnes. C'est une façon d'afficher le Congo dans le concert des Nations. Le chef de l'État a une politique diplomatique très puissante et très visible. Le Congo devait profiter de l'aura de son chef et être aptes, prompts, talentueux, efficaces, bref, les meilleurs pour que le nom du Congo soit toujours prononcé ; pour que le pays soit mondialement visible et puissant sur le plan culturel ; pour que la bannière tricolore verte-jaune-rouge flotte haut.

DB : Quel a été l'impact de la dernière édition de la Nuit du Congo à Washington et à quand la prochaine édition ?

BHGPY. En m'a qualité de promoteur-manager du GPY, nous faisons un effort de tenir depuis 2006 chaque édition. Et comme les précédentes éditions, celle de Washington a

vécu. Nous avons été honorés de la présence de l'ambassadeur du Congo aux États-Unis, Serge Mombouli, qui a patronné l'événement. Il a invité ses homologues ambassadeurs ainsi que le monde politique américain à la soirée. Une fois de plus les gens ont répondu présents. Pour nous, jouer devant 500 personnes est une réussite et c'est gagné. Parce que dans les 500 personnes, il y a 400 étrangers et 100 Congolais. Et cela nous permet de rendre visible notre culture, de véhiculer l'image de notre pays et surtout d'accompagner la diplomatie de notre chef de l'État. La huitième édition a été donc une réussite et la neuvième se pointe déjà à l'horizon. Elle aura lieu en septembre 2015 à New-York au siège des Nations unies. Ce sera pour nous le record à battre.

DB : En conclusion que peut-on dire du concept la Nuit du Congo à... ?

BHGPY. Il faille que les uns et les autres comprennent que le concept de la Nuit du Congo à..., est un concept qui obéit au triptyque suivant : faire la promotion et la vulgarisation de notre identité culturelle dans le monde ; accompagner la diplomatie de l'État ; projeter une image positive du Congo à l'étranger. Nous ne voulons pas refaire le monde, c'est comme ça que d'autres nations se battent pour être visibles. D'autres le sont par le football, d'autres par la politique, par la puissance militaire, par la puissance diplomatique... Ce triptyque est respecté aujourd'hui puisque nous accotons l'État qui, à l'évidence ne peut tout faire, bien qu'il a la capacité de faire beaucoup de choses. Il y a donc des acteurs privés, des citoyens Congolais qui ont de la réflexion, de l'ingéniosité, mais qui n'ont pas la décision au niveau de l'État. C'est ainsi qu'ils s'organisent en structures privées et essaient de faire certaines choses pour rendre la vie agréable et pour rendre aussi le Congo visible à travers le monde. Nous sommes donc une fierté nationale, parce que grâce aux activités de certains individus, certains privés, le nom du Congo est inscrit en lettres d'or dans des stades, des salles, des livres..., c'est à encourager et à féliciter. Tout ce que nous attendons, c'est avoir l'admiration de la République. Ainsi, nous continuons notre chemin.

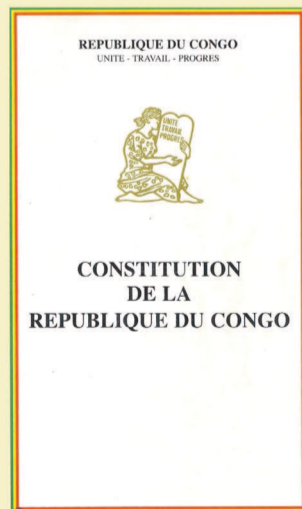
Propos recueillis par Bruno Okokana

VIENT DE PARAÎTRE

Claude-Richard M'BISSA

Débat sur la Constitution du 20 janvier 2002 au Congo

Enjeux sociaux et stratégies politiques



L'Harmattan - Congo

Lieu de vente : La librairie Les Dépêches de Brazzaville, les Éditions L'Harmattan Congo et chez l'auteur (Tél. 05 536 61 85 / 06 688 38 30)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DE LA PROSPECTIVE

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES
COMPTES PUBLICS



COMMUNIQUE

EMISSIONS DES OBLIGATIONS DU TRESOR ASSIMILABLES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE SUR LE MARCHE DES TITRES PUBLICS A SOUSCRIPTION LIBRE DE LA CEMAC AU TITRE DE L'ANNEE 2014

Dans le cadre de ses interventions sur le marché des titres publics à souscription libre de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) organisé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), l'Etat Gabonais prévoit d'émettre des obligations du Trésor assimilables (OTA) d'un montant maximum de 50 milliards de FCFA, pour ses besoins de financement. Cette opération a été autorisée par la loi de finances rectificatives 2014, adoptée par le Parlement à la fin du mois de juillet 2014.

La mobilisation de ces emprunts se fera, sur la période d'août à décembre 2014, à travers deux (2) émissions d'OTA, la première étant prévue pour le 24 septembre 2014.

Les ressources que l'Etat Gabonais entend lever sont destinées aux crédits de paiement des projets routiers du Schéma Directeur National d'Infrastructures (SDNI) 2012-2016 inscrits dans la loi de finances rectificatives de l'année 2014.

Les investisseurs institutionnels, les entreprises et les particuliers désirant acquérir les titres émis par la République Gabonaise sont invités à se rapprocher des établissements bancaires agréés en qualité de Spécialistes en Valeurs du Trésor de l'Etat Gabonais. Il s'agit de :

ETABLISSEMENT	ADRESSE
AFRILAND FIRST BANK	Place de l'Indépendance BP 11834 Yaoundé (Cameroun)
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU GABON	Avenue du Colonel Parant BP 2241 Libreville (Gabon)
BGFIBANK GABON	Boulevard de l'indépendance BP 2253 Libreville (Gabon)
CREDIT DU CONGO	B.P 2470 Brazzaville (Congo)
ECOBANK CAMEROUN	Boulevard de la Liberté BP 582 Douala (Cameroun)
ECOBANK CENTRAFRIQUE	Place de la République BP 910 Bangui (Centrafrique)
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE AU CAMEROUN	Avenue Mgr Vogt BP 700 Yaoundé (Cameroun)
STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON	1143 Boulevard de la Liberté BP 1784 Douala (Cameroun)
UNION BANK OF CAMEROON LIMITED	Immeuble Kassap BP 15569 Douala (Cameroun)
UBA CAMEROON	Boulevard de la Liberté BP 2088 Douala (Cameroun)
UNION GABONAISE DE BANQUE	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville (Gabon)

Fait à Libreville, le **26 AOUT 2014**

Le Ministre de l'Economie et de la Prospective

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics


Christophe AKAGHA-MBA


Christian MAGNAGNA



NIARI

Dolisie aura bientôt son complexe touristique

Les travaux de ce complexe touristique sont considérablement avancés. En effet, c'est depuis décembre 2013 que la première pierre a été posée par le ministre du Tourisme et de l'environnement, Josué Rodrigue Nguonimba qui était accompagné de son homologue des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala.

Près de neuf mois après la pose de la première pierre, le site où se construit ce complexe touristique présente déjà un nouveau visage. Le constat a été fait par le ministre Josué Rodrigue Nguonimba qui s'est rendu à Dolisie la fin de la semaine dernière pour se rendre compte de l'évolution des travaux. Ceux-ci sont exécutés par la société Century, partenaire du gouvernement dans le processus de valorisation du secteur et de la route Pointe-Noire- Brazzaville. Ce complexe touristique qui s'étend sur près de 18 hectares, ouvrira ses portes logiquement en trois phases. Il comprendra entre autres des bungalows, des salles de conférence, des centres commerciaux et des espaces de jeu. Pour un budget de



Le ministre du tourisme accompagné du préfet du Niari, de ses collaborateurs sur le site, s'entretenant avec le chef de chantier

13 milliards FCFA, ce projet vient illustrer la dynamique impulsée par le ministre qui s'emploie à donner forme aux ambitions du chef de l'État

pour faire que le tourisme participe efficacement au produit industriel brut (PIB) et à la diversification de l'économie congolaise.

Situé sur la route Pointe-Noire- Dolisie, précisément à l'entrée de la ville, ce site est installé sur un terrain qui, bien que pittoresque a

nécessité un long travail de terrassement comme a pu le constater le ministre.

Bruno Okokana

Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

Grâce à une offre de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

Une rentrée scolaire sans encombre, c'est possible avec BGFIBank.

Selon vos besoins, obtenez entre 200 000 et 2 000 000 FCFA au taux préférentiel de 11% remboursables sur 10 Mois et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

Offre valable du 25 Août au 28 Octobre 2014

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition.

Service Ecoute Client
 Tél : +242 09 544 80 80/88 544 80 20
 +242 09 544 88 05/06 544 85 20
 Fax : +242 22 021 88 00/00
 Email : serviceclient@bgfi.com
www.bgfi.com

BGFIBank
 Votre partenaire financier

RENTRÉE PARLEMENTAIRE

La société civile s'oppose à la révision de la Constitution

Les ONG réunies au sein de la Campagne pour la démocratie en RDC ont déposé les conclusions de leurs travaux aux deux chambres du Parlement, dans lesquelles leur réserve sur le projet initié par la majorité présidentielle est clairement ressortie.

Les ONG membres de la Campagne pour la démocratie en RDC ont transmis, le 13 septembre, aux présidents des deux chambres du Parlement, Léon Kengo wa Dondo et Aubin Minaku, les résumés des recommandations de leur rencontre du 3 septembre à Kinshasa. Ces organisations ont invité les deux personnalités à répercuter et à décourager toute nouvelle initiative de révision ou de changement de la Constitution. Les ONG, qui ont souligné leur mobilisation, ont également promis de continuer à le faire dans toutes les provinces du pays contre ce nouveau projet. L'objectif est, selon ces structures de la société civile, de faire entendre la voix du citoyen sur le projet de la modification de la Constitution. Dans ces conclusions, qui ont été expliquées à la presse lors d'un échange organisée au siège de la VSV, après ce dépôt au Palais du peuple, six cents cinquante ONG ont dit non à la révision de la Constitution tel que préconisée

par la majorité présidentielle (MP). Ces organisations disent s'inscrire plutôt dans la logique du renforcement, mieux de la consolidation, en RDC, de la démocratie et d'un État de droit, gage de la paix et du développement économique et social. Pour les signataires, dans les circonstances actuelles, la révision constitutionnelle est inopportune. « On ne peut pas changer la Constitution sans que ce changement soit un coup d'État constitutionnel », a expliqué le secrétaire exécutif de la Ligue des électeurs, Sylvain Lumu.

Dans leur opposition à cette démarche initiée par la MP, ces ONG motivent leur réserve par l'expérience de la révision expresse de la Constitution intervenue en 2011, qui a, selon elles, laissé des séquelles que le peuple congolais gère jusqu'à présent. « Contre toute attente, cette révision avait accordé au président de la République des pouvoirs additionnels, notamment de dissoudre une assemblée provinciale et de relever un gouverneur de province de ses fonctions », ont-elles déploré.

Pour ces ONG, en effet, au-delà des arguments avancés, les motivations profondes de la révision constitutionnelle sont à chercher dans l'instinct de survie des animateurs des institutions publiques, « sacrifiant ainsi les valeurs démocratiques et de l'État de droit auxquelles le peuple congolais



Maurice Bisambu, Jonas Tshiombela, Crispin Landa, Dolly Ibefo et Sylvain Lumu / Photo Adiac.

est fermement attaché et pour lesquelles il a consenti énormément de sacrifices ».

Par ailleurs, ces ONG ont également noté que le débat sur la révision constitutionnelle ne devrait pas être réservé aux seuls parlementaires. Mais, ont-elles relevé, il requiert l'implication de l'ensemble de la population congolaise.

Risques de dérive totalitaire

Les ONG signataires de ces recommandations ont également souligné leur opposition à l'organisation d'un référendum, qualifiant ce dernier de violation de la démocratie. « On ne sait

pas aller au référendum sachant ce que vaut le référendum dans le pays », a insisté le président du Conseil de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo, Crispin Landa. Pour ce dernier, en effet, le changement de la loi fondamentale ne pouvait être tolérée que si la vision était celle de la population. « Ici, on veut personnaliser la Constitution afin de permettre au président actuel de se représenter à nouveau. C'est ce qui choque », a-t-il dit.

Relevant les motivations et les enjeux de la démarche de changement promue par la MP et des difficultés de garantir la transparence des opérations référendaires, ces ONG se sont

dites décidées d'entreprendre des actions susceptibles de préserver la paix et contrer toute initiative de révision constitutionnelle portant atteinte aux valeurs démocratiques et de prendre des dispositions nécessaires à une surveillance renforcée du processus électoral de manière à prévenir tous les cas de fraude. Ces organisations ont également décidé d'attirer l'attention de la base sur les risques de « dérive totalitaire » et d'atteinte aux droits de l'Homme qui pèsent sur la Nation et de mobiliser la population contre ce projet de révision de la loi fondamentale.

Lucien Dianzenza

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

L'heure est à la prise de décision

Les représentants du peuple, sénateurs et députés ont retrouvé l'Hémicycle le 15 septembre dans le cadre de l'ouverture de la session ordinaire de septembre essentiellement budgétaire. Et Le rituel avait été respecté avec les mots de circonstance prononcés par les présidents des deux chambres législatives.

La rentrée parlementaire se tient dans un contexte particulier avec la résurgence de l'épidémie à virus Ébola qui s'est déclarée à Jera dans le territoire de Boende, province de l'Équateur. L'occasion était donnée à Léon Kengo wa Dondo et à Aubin Minaku d'exhorter le gouvernement à tout mettre en œuvre pour disponibiliser les moyens nécessaires susceptibles d'éradiquer

définitivement cette maladie.

Intervenant en premier, le speaker de la chambre haute a livré sa perception par rapport à la problématique de la révision constitutionnelle en passe d'être examinée au Parlement. En tant que coprésident des concertations nationales, il a reconnu que tous les délégués à ces assises se sont prononcés pour le respect strict de la Constitution, particulièrement dans ses dispositions intangibles notamment portant sur la forme de l'État, le nombre et la durée du mandat du président de la République, etc.

Et le président du Sénat de se demander comment on pourrait prétendre modifier la Constitution en touchant à ses dispositions verrouillées, en l'occurrence l'article 220 considéré comme l'armature de toute l'architecture constitutionnelle, sans détruire toute l'édifice bâtie dans la durée. Que cette

démarche visant la révision constitutionnelle ne serve pas de prétexte à la rédaction d'une nouvelle constitution, a averti Léon Kengo wa Dondo. Ce dernier ne partage pas non plus l'idée de sacrifier tous les acquis historiques engrangés lors du dialogue intercongolais de Sun city et repris dans l'exposé des motifs de l'actuelle Constitution au risque d'altérer le principe de cohésion nationale. Et Léon Kengo wa Dondo de rappeler que lors de son dernier message devant le congrès, le président Joseph Kabila avait réaffirmé sa volonté de respecter la règle fixée telle que fixée par la Constitution. « Je suis pour le respect, par tous, de l'esprit et de la lettre de la Constitution », avait-il déclaré. Et le président du Sénat de conclure à ce sujet : « J'invite la classe politique au respect des engagements pris, à la culture de la paix et de la réconciliation, à la

tolérance et à l'alternance ».

Pour des échanges citoyens

Tout en louant la stabilité du cadre macro-économique caractérisé notamment par l'accroissement du PIB projeté à 8,2 d'ici fin 2014, la stabilité du taux de change et la baisse de l'inflation, Léon Kengo a plaidé pour la réduction du taux directeur prohibitif actuellement appliqué par la Banque centrale du Congo (BCC) le quel taux serait, d'après lui, de nature à handicaper l'activité économique. Il a également mis une emphase particulière sur la nécessité de créer des banques agricoles avec, à la clé, la mise à contribution du secteur privé à travers la prise des mesures incitatives susceptibles de promouvoir les PME et PMI. Au-delà de la question de la révision constitutionnelle, a-t-il ajouté, l'amélioration du statut de la femme à travers le projet de loi portant modification du Code de la famille tel qu'initié par le gouvernement devrait, par ailleurs, accaparer les députés et sénateurs au cours de cette session. Là-dessus, des options devront être prises par rapport à la capacité juridique de la femme mariée, à la majorité civile de la femme, à la filiation, à la dot, au régime matrimonial, etc.

Pour sa part, le président de la chambre basse a indiqué dans son intervention que la RDC se trouvait bien à la croisée des chemins devant les enjeux majeurs auxquels elle doit faire face. Le contexte particulier du moment dans lequel elle se retrouve requiert que la représentation nationale prenne des décisions tant sur le plan législatif que du contrôle parlementaire susceptibles d'influer sur le cours des événements. Il est question, pour les députés, de trancher à l'issue des échanges citoyens qu'ils auront à engager et lever des options sur des

matières sensibles leur soumises à l'instar des projets de loi portant organisation des élections locales, législatives et présidentielles en RDC. Il a invité ses pairs à cultiver un sens élevé de l'État et à faire des choix en toute impartialité arbitrale en mettant au-dessus de tout les intérêts de la République.

Restauration de la sanction

Au-delà des questions d'essence politique, l'Assemblée nationale entend également voter la loi portant reddition des comptes pour l'exercice 2013-2014, préalable à l'examen de la loi des finances 2015. Cette institution parlementaire pourra également poursuivre avec la réforme administrative conformément aux recommandations de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et des concertations nationales. Dans la foulée, les projets de loi sur la décentralisation et sur la caisse nationale de péréquation figureront en bonne place. À cela s'ajoutent les matières relatives à la fixation des modalités de mise en application du droit Ohada, sans oublier les propositions de loi organique portant organisation de la Cour des comptes. Parlant du contrôle parlementaire, il a indiqué que son institution aura dorénavant recours à la sanction afin d'accompagner une volonté collective allant dans le sens de punir les mauvais gestionnaires.

Quant à la commission nationale des droits de l'Homme, Aubin Minaku a invité la composante « société civile » à faire diligence afin de désigner ses trois délégués à cette structure dans dix jours francs. « L'heure est à la prise de décision », a-t-il martelé à l'intention de ses collègues tout en les invitant à l'assiduité dans le respect mutuel.

Alain Diasso



Des représentants du peuple

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Moïse Moni Della salue la position de Kengo wa Dongo

Pour le secrétaire général du Rassemblement des Congolais démocrates et nationalistes (RCDN), le président du Sénat congolais vient de répondre au rendez-vous de l'histoire et sa réaction fera tâche d'huile en Afrique.

tions que traverse le pays en ce moment. « Il s'est inscrit dans l'histoire, après Macky Sall, alors président du Parlement sénégalais, qui a dit non à la révision constitutionnelle dans son pays », a-t-il noté, en soulignant le passé de Kengo wa Dongo, qui a présidé les concertations, il est héritier d'un certain passé et a été plusieurs fois Premier ministre, procureur de la



Le secrétaire général du RCDN, Moïse Moni Della

Dans une réaction à chaud, le 15 septembre, aux discours des présidents des deux chambres du Parlement, à l'occasion de la rentrée parlementaire, le secrétaire général du RCDN a salué la position de Léon Kengo wa Dongo, qui s'est inscrit contre la révision constitutionnelle prônée par la majorité présidentielle. « La position du président du Sénat reflète le point de vue de la majorité de la population. Au moment où il lève la voix d'une manière solennelle, on ne peut que saluer », a noté Moïse Moni Della. Pour ce politicien qui est parmi les ténors de l'opposition congolaise, en effet, Kengo wa Dongo, par sa position, « vient de rencontrer Lumumba », qui a dit que le Congo doit écrire sa propre histoire. « Étant donné de la position dans le continent africain, cette déclaration fera date dans l'histoire et aura des retentissements partout en Afrique », a-t-il soutenu.

Un véritable homme d'État

Pour Moïse Moni Della, en prenant cette position, Kengo wa Dongo a fait preuve de l'attitude d'un véritable homme d'État. « C'est un véritable homme d'État, contrairement à la définition donnée par le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku. Kengo wa Dongo ne voit pas seulement sa famille politique », a précisé le secrétaire général du RCDN.

De l'avis de ce dernier, le non prononcé par le président du Sénat est une remise en cause de beaucoup de situa-

République, ambassadeur, etc. Pour Moïse Moni Della, en effet, le président du Sénat congolais, par sa position face à la révision constitutionnelle, « vient d'entrer dans la grande porte des grands hommes qui ont été au rendez-vous avec l'histoire ».

Une majorité mécanique

Avec cette décision de Léon Kengo wa Dongo de s'inscrire en faux contre la modification de la constitution, Moïse Moni Della pense que la majorité au pouvoir ne doit plus continuer à espérer que la révision de la loi fondamentale est soutenue par le peuple congolais. « Après le non de l'Église catholique, de Pierre Lumba, du bâtonnier Muyamba, de la société civile de Kinshasa et de celle du Katanga, du Front populaire avec Moïse Moni Della et Lisanga Bonganga, des Forces politiques et sociales avec Vital Kamerhe, Fayulu, ainsi que de la communauté internationale, etc., Kabila ne reste qu'avec une majorité mécanique », a-t-il insisté. Pour le secrétaire général du RCDN, en effet, si on pouvait minimiser toutes ces déclarations contre la révision de la Constitution, celle de Léon Kengo wa Dongo n'est pas « minimisable » parce qu'elle vient de la deuxième personnalité du pays, président d'une institution.

Alors, a-t-il conclu, à suivre la déclaration d'Aubin Minaku, on se rend compte que la majorité tatonne.

Lucien Dianzenza

FORUM AGRI BUSINESS 2014

Un accent sera mis sur la croissance inclusive de l'agriculture

Pour la rencontre panafricaine qui se tiendra bel et bien à Kinshasa du 26 au 29 octobre, le ministre de l'Agriculture et Développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, a tenu à rassurer les quatre cent cinquante participants attendus que le virus Ébola ne constitue aucun danger pour Kinshasa.

« La croissance inclusive de l'agriculture », c'est le thème retenu par le gouvernement congolais, à travers le ministère de l'Agriculture et Développement rural pour asseoir les assises du forum agri business. Il s'agit d'un événement phare du Réseau EMRC qui vise à renforcer le secteur agroalimentaire en Afrique, en encourageant les partenariats, l'échange des meilleures pratiques et en attirant des investissements.

Une forte délégation du réseau EMRC s'est entretenu avec le n°1 de l'Agriculture congolais pour faire le point sur le niveau d'avancement des préparatifs de cet événement panafricain qui se tiendra pour la première fois à Kinshasa, capitale de la RDC. À l'issue de cette réunion de mise au point, Édith Miler se dit optimiste quant à la tenue de ces assises en ces termes : « Les préparatifs avancent très bien. Il y a beaucoup d'intérêt en dehors du Congo, en Afrique et partout ailleurs au monde parce que la question de l'agri business et de production agricole est une question mondiale très importante ».

Pour sa part, le ministre Jean Chrysostome Vahamwiti rassure les quatre cent cinquante participants qui y sont attendus sur leur protection contre le virus Ébola, au regard du travail abattu

par le gouvernement, à travers le ministère de la Santé publique, pour contenir cette maladie dans la localité de Djera, dans la province de l'Équateur, à plus de mille kilomètres de Kinshasa. « ... Il n'y a donc aucun danger pour les participants au Forum agri business de Kinshasa. La preuve est qu'une forte délégation du réseau EMRC a fait le déplacement de Kinshasa sans inquiétude. Nous confirmons que le forum panafricain va bel et bien se tenir en RDC à la date prévue », a-t-il soutenu. Cette rencontre panafricaine facilitera le partage des expériences pour permettre à tous les acteurs de baliser davantage le chemin dans la lutte contre l'insécurité alimentaire par le financement du secteur agricole.

Un appel tous azimuts

Pour la réussite de ce grand événement, le ministre de l'Agriculture et Développement rural lance un appel aux dirigeants de l'agro-industrie et des décideurs, y compris les institutions privées, des financiers, des bailleurs de fonds, des industriels, des chercheurs. « Tous les investisseurs nationaux et internationaux, les organisations paysannes, tous les partenaires bilatéraux et multinationaux actifs dans le secteur agricole et

sur l'ensemble de chaîne de valeur, toutes les personnes intéressées par l'agriculture au sens large ; de la recherche en passant par la production, la transformation, le transport jusqu'à la mise sur le marché et au supermarché de distribution des productions agricoles sont appelés à venir nombreux à Kinshasa afin de participer à ce forum qui va également constituer un tournant dans l'histoire agricole et économique de la RDC », a-t-il déclaré.

À en croire le patron de l'Agriculture, la principale attente du gouvernement congolais est que de plus en plus des investisseurs, des banquiers, toutes les entreprises qui interviennent sur les chaînes de valeur dans le secteur agricole puissent avoir une attention tournée vers la RDC qui a un potentiel impressionnant.

Aussi, souhaite-t-il voir le maximum d'investisseurs revenir au pays afin de leur faire comprendre qu'en RDC il n'y a pas que les mines et les télécommunications, mais aussi l'agriculture qui peut produire des résultats inattendus. Pour information, ce forum qui est le plus grand consacré annuellement à l'agrobusiness en Afrique se tient chaque année depuis 2009 sur le sol africain.

Gypsie Oissa Tambwe

JUSTICE

Le pasteur Kutino Fernando enfin libre

Le chef spirituel de l'Église Armée de Victoire bénéficiaire de la remise totale de la peine restant à purger au terme d'une ordonnance portant mesure individuelle de grâce promulguée le 14 septembre par le président Joseph Kabila.

Après avoir passé près de sept ans en prison, le pasteur Kutino Fernando peut enfin humer l'air frais de la liberté. La décision de relâcher cet homme de Dieu fait suite à une ordonnance du chef de l'État lue sur les antennes de la RTNC le 14 septembre.

Il découle de ladite ordonnance que le chef spirituel de l'Armée de Victoire bénéficie d'une mesure individuelle de grâce qui entraîne ipso facto la « remise totale de la peine restant à purger », soit trois ans. La nouvelle de la libération du pasteur Kutino a réjoui plus d'un dans sa communauté où depuis sa détention les prières n'ont jamais baissé d'intensité.

Les fidèles de son Église n'avaient pas non plus relâché dans leur obstination de voir la grâce divine se manifester un jour dans le chef du président de la République. Aujourd'hui, ils viennent d'avoir gain de cause avec cette mesure de grâce présidentielle dont bénéficie



Kutino Fernando

leur pasteur sur la base d'une proposition de la ministre de la Justice, Wivine Matipa. Cette décision traduit la volonté du chef de l'État de « marquer de manière particulière la cohésion nationale par un acte individuel de clémence ». Dans les milieux proches du pasteur, l'enthousiasme est de mise. L'on croit savoir que cette première action pourrait en appeler d'autres de sorte que les autres détenus politiques puissent aussi recouvrer l'air de la liberté. Pour rappel, le pasteur Kutino Fer-

nando avait été arrêté le 14 mai 2006 après un meeting tenu au stade de Kinshasa dans lequel il s'en était violemment pris au pouvoir en place. Les services de police avaient interpellé deux militaires et plusieurs fidèles de l'Armée de la Victoire au domicile du pasteur, où ils avaient affirmé avoir découvert plusieurs armes et munitions. Condamné au préalable à vingt ans de prison par un tribunal militaire, il avait fini par écoper, après appel, de dix ans de servitude pénale.

Alain Diasso

MINES

Indaba dix ans après

Au terme d'une décennie complète de développement du réseau, IPAD RDC Mines et infrastructures Indaba dont la prochaine édition se tiendra du 22 au 23 octobre est le premier évènement à bénéficier d'une aussi large adhésion des opérateurs du secteur.

La notoriété consolidée au fil des années est le fruit de l'intérêt grandissant porté sur la RDC et même l'ensemble de la région. Comme autres atouts, il faut noter l'implication totale du gouvernement de la RDC et celui de l'industrie minière. Cette conjugaison de facteurs donne toute sa portée à cet évènement qui célébrera son dixième anniversaire. Cela marque également dix ans de mise en réseau, de développement, de progrès et de succès.

En termes d'affluence, IPAD RDC Mines et infrastructures a accueilli l'année dernière plus de cinq cents participants lors de ses conférences et expositions. Pour cette année, l'on annonce une fois encore une forte participation, avec le soutien inconditionnel de

l'industrie minière du pays à travers le parrainage négocié avec des compagnies minières mais aussi des banques.

Le thème retenu cette année se concentre sur les principaux points suivants : libéralisation du secteur de l'électricité, partenariat public-privé et leur impact pour l'électrification de la région, grands projets et financement des bailleurs de fond, solutions et alternatives pour les opérateurs à répondre à la demande de puissance.

Les mines continuent à contribuer énormément à la solide croissance enregistrée par la RDC ces dernières années. Le pays dispose d'importants gisements de minerais, notamment de l'or, du diamant, du cuivre, du cobalt et de l'étain. L'année 2014 a bien débuté pour le pays avec l'atteinte du statut de pays conforme dans le processus de transparence Itie qui concerne les industries extractives, notamment le pétrole, le gaz, les mines, l'exploitation forestière. Cette étape est allée dans le sens de crédibiliser la RDC vis-à-vis de ses partenaires.

Laurent Essolomwa

MÉDIAS

FFJ exige des sanctions contre les policiers auteurs de torture sur un journaliste

Les faits se sont passés lors d'une manifestation de l'opposition à Kinshasa.

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for Journalist (FFJ), exige de sanctions contre les policiers auteurs des coups et séquestration du Giresse Ebongo, reporter cameraman de Studios Sango malam (SSM), une télévision émettant à Kinshasa.

Selon cette organisation, Ebongo a été pris pour cible, le 13 septembre,

fournies à FFJ, sa caméra a été arrachée et endommagée par ses bourreaux, qui ne voudraient pas que l'on ait les images de la marche. « *Les Policiers ont, en outre, pris sur moi une somme de cent dollars américains et sept mille cinq cents francs congolais avant de me relaxer sous des menaces* », a déclaré Ebongo joint quelques instants plus tard par une équipe de FFJ.

Pour le directeur de FFJ, Désiré-Israël Kazadi, le traitement infligé au professionnel des médias contrarie nettement avec l'engagement pris

opposants, de leur part, ont rejeté cette décision, faisant savoir que le gouverneur de la ville était informé, le pays étant sous un régime déclaratif qui ne nécessite par une autorisation préalable des autorités locales.

Liberté provisoire pour Mukebaya

L'ONG a, par ailleurs, soutenu la demande de la liberté provisoire pour le journaliste Mike Mukebaya Nkoso, poursuivi pour « imputations dommageables » contre l'Archevêque de Kinshasa.



La presse couvrant une manifestation de l'opposition

par une dizaine de policiers alors qu'il filmait une marche organisée par l'opposition politique à Kinshasa qui réclamait la non-révision de la Constitution du pays. « *J'ai été interpellé et jeté comme un sac dans une jeep de la police avant d'être l'objet de torture tout au long du chemin qui nous a conduits jusque dans le cachot situé dans le quartier général de la police où est également situé le bureau de l'inspecteur provincial de la police* », a expliqué ce professionnel des médias à FFJ. Selon les informations

naguère par l'inspecteur général de la police, le général Jean de Dieu Oleko qui, lors d'un échange avec une délégation de FFJ dans son bureau, assurait que les journalistes ne seraient plus jamais malmenés par la police lorsqu'ils sont en plein travail. « *FFJ pense que le chemin de la croix pour le journaliste est entretenu quelque part et se poursuit impunément* », a-t-il déclaré. Les informations rapportées à FFJ ont, en effet, fait état du refus par l'autorité urbaine, de l'organisation de la marche de l'opposition. Les

FFJ a noté que les avocats du journaliste et directeur de « RD Congo News » ont sollicité, le 12 septembre, la liberté provisoire pour leur client au cours de la première audience ouverte à la prison centrale de la capitale où le journaliste est en détention préventive depuis le 25 août. Le journaliste, rappelle-t-on, a été entendu en chambre du conseil, le 25 août, jour de son transfert après avoir passé quatre jours de détention préventive dans le cachot du Palais de justice.

Lucien Dianzenza

RDC

Le pape rappelle que la politique est de la seule compétence des laïcs

Les évêques de la République démocratique du Congo (RDC) sont venus en visite ad limina au Vatican.

C'est, après les Camerounais il y a une semaine, le tour des évêques de la RDC de venir au Vatican, le 11 et le 12 septembre, pour leur visite ad limina. La soixantaine de prélats que compte la conférence épiscopale est allée, en deux groupes, accomplir ce geste d'obédience et de communion avec le pape comme ils y sont tenus tous les cinq ans selon les Constitutions de l'Église catholique universelle. Le pape les a reçus avec d'autant plus de cordialité que les évêques comptaient aussi dans leur délégation le cardinal Laurent Monsengwo, archevêque de Kinshasa et surtout membre de la commission des huit cardinaux chargés de conseiller le pape. Celui-ci a écouté avec attention la présentation préliminaire que le président de la Conférence épiscopale congolaise, Mgr Nicolas Djomo Lola, évêque de Tshumbe, a faite de l'Église catholique dans son pays. Avec ses joies, ses peines et ses espérances, elle maintient « *le regard tourné vers l'avenir* », a dit Mgr Djomo.

En retour, le pape a souligné combien la vitalité de l'Église congolaise était louable, mais nécessitait aussi, par ailleurs, une évangélisation en profondeur. Et pourquoi l'Église avait besoin de pasteurs qui ne soient pas, en quelque sorte, toujours partis. « *La présence, la proximité et la stabilité de l'évêque dans son diocèse sont nécessaires pour rassurer les prêtres et les candidats au sacerdoce, et pour que tous les fidèles se sentent accompagnés, suivis et aimés* », a relevé le Souverain pontife.

Le pape a aussi fortement insisté sur l'attention à la jeunesse, pour sa formation spirituelle et humaine. L'Église catholique au Congo est jeune, a-t-il relevé, mais elle est surtout aussi « une Église de jeunes ». C'est pourquoi elle a le devoir d'aider les jeunes à puiser en Dieu la force de « *résister aux multiples tentations issues de la précarité de leur vie* ». « *Je pense particulièrement avec effroi à ces enfants et à ces jeunes, enrôlés de force dans des milices et contraints de tuer leurs propres compatriotes* ! ».

La situation des jeunes et des enfants n'est pas séparable de la situation générale de la famille congolaise, « *source de toute fraternité, fondement et première route de la paix* ». Si la paix, importante dans tout pays est essentielle au développement de la Nation, a dit le pape en substance, elle est aussi favorisée par l'action de ceux qui gouvernent. « *En étant éclairés par les pasteurs, et dans le respect des compétences* », ceux-ci peuvent mieux accomplir leurs devoirs au service de l'État et de la société.

Mais le chef de l'Église reste fermement mis en garde contre les mélanges des genres : pas de prêtres en politique ! « *Alors que votre pays va connaître des rendez-vous politiques importants pour son avenir, il est nécessaire que l'Église apporte sa contribution, tout en évitant de se substituer aux institutions politiques. Les pasteurs doivent se garder de prendre la place qui revient de plein droit aux fidèles laïcs, qui ont justement pour mission de témoigner du Christ et de l'Évangile en politique et dans tous les autres domaines de leurs activités* », a souligné le pape.

Lucien Mpama

BUREAU DES CONSULTATIONS GRATUITES

La défense des indigents devient une réalité vivante

Environ cent trente-huit consultations ont été enregistrées en permanence dans les sièges du barreau de Kinshasa Matete et Gombe en faveur des personnes indigentes de la ville de Kinshasa.

Le Bureau des consultations gratuites (BCG) a organisé, le 15 septembre, une rencontre avec les professionnels des médias, membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE) pour faire le point des activités réalisées au cours du mois d'août. Le président du BCG, Me Franck Mulenda, a au cours de cette réunion déploré le manque d'aide à ce service par le gouvernement congolais, tout en précisant que c'est grâce aux partenaires dont l'Unicef et l'Union européenne qui, dans le cadre du Programme d'appui à la réforme de la justice, que le BCG fonctionne. « *Il ne s'agit là que d'un appui. Notre vœu le plus ardent est que l'État congolais*

assume correctement ses responsabilités et qu'il prenne le relais », a-t-il déclaré.

La coordonnatrice du BCG du barreau de Kinshasa Matete, Mme Virginie Musuamba, a indiqué que soixante-neuf consultations ont été réalisées dont vingt-neuf femmes et deux filles mineures. Les cas enregistrés concernent la pension alimentaire, le conflit parcellaire, le divorce, l'escroquerie, etc. Dans le tribunal pour enfants (TPE) de Kinkole, le BCG a assisté quarante-six mineurs dont treize filles tandis qu'au TPE Matete, trente-deux mineurs dont sept filles. Parmi les manquements enregistrés, Mme Virgine Musuamba cite le viol qui revient le plus souvent, les coups et blessures ainsi que le vol qualifié.

Pour sa part, Mme Olga Banzanzala, coordonnatrice adjointe du barreau de Kinshasa Matete a signalé que soixante-neuf personnes ont été enregistrées à la permanence dont vingt-

six femmes et quatre jeunes filles pour des cas de conflit parcellaire, vol et succession. En itinérance, le bureau a accordé dix-neuf consultations dont six femmes pour des coups et blessures tandis qu'à la prison centrale de Makala, quarante-deux cas ont été notifiés dont dix-sept femmes.

Pour assurer la défense de toutes les personnes ou indigents enregistrés aussi bien à la permanence qu'en itinérance, le BCG commet d'office un avocat pro deo pour la défense. Pour bien faire leur travail, les avocats ont renforcé leurs capacités notamment sur les violences sexuelles et la protection de l'enfant, l'équité d'un procès ainsi que les conflits successoraux et fonciers. Sur les vingt dossiers enregistrés au barreau de Matete, douze ont été plaidés et huit sont en cours, alors qu'au barreau de Gombe, il y a 35% des dossiers dont les jugements ont été rendus et 65% en cours.

Gypsie Oïssa Tambwe

ÉLECTIONS LOCALES

Le PCT mobilise les mamans de Ngoyo

Au nombre des moyens pour faire passer le message, à l'heure de la campagne en vue du scrutin du 28 septembre, il ya le ndzango. L'initiative est du député Raymond Isaac Follo, tête de liste du Parti congolais du travail (PCT), dans le 6e arrondissement Ngoyo à Pointe-Noire.

Les rencontres de Nzango moderne se sont déroulées le 14 septembre à l'école primaire Jean Denis Tchimbakala de Mpaka dans le cadre du tournoi inter quartiers. Les matches ont opposé le CQ 605 Cote matève au CQ 608 Mpaka marché d'un côté

et le CQ Mpaka 120 au CQ 610 Djeno. Les mamans de Ngoyo se réjouissent que Raymond Isaac Follo soit investi tête liste du PCT dans leur circonscription. Une juste récompense, pensent-elles, pour celui qui est en permanence avec les populations et les assiste dans diverses circonstances. « Son élan de cœur, il l'a montré aussi en nous approvisionnant en eau potable à partir des camions citernes qui sillonnent régulièrement les quartiers. Aujourd'hui, nous voulons le porter au conseil municipal pour qu'il défende davantage notre circonscription », dit Clara Mabiala, une maman de Ngoyo. Selon Marianne Mingi, présidente du CQ 603 des

Mamans de Ngoyo, « Raymond Isaac Follo, ... en tant que député, il nous a montré comment aider les gens. C'est ainsi que nous voulons le hisser au Conseil municipal pour que sa générosité et son humanisme s'expriment encore plus ». Pour Léontine Sitas, présidente des mamans de Ngoyo, l'investiture de Raymond Isaac Follo n'est que la résultante de l'engagement d'un homme auprès de son parti. Élu député, il y a deux ans, Raymond Isaac Follo et ses colistiers visent le conseil municipal. Surout pour ce 6e arrondissement qu'est Ngoyo, encore dépourvu en infrastructures de bases.

Hervé Brice Mampouya

PME

Des consultants formés sur l'outil Fundes à Pointe-Noire

Plus d'une dizaine de consultants prennent part au séminaire de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales sur l'outil de diagnostic « Fundes » à Pointe-Noire. Le lancement officiel de cette activité a eu lieu le 15 septembre, sous les auspices d'Eveline Tchitchélé, secrétaire générale de la chambre consulaire.

Le Fundes est un outil mis en place dans le cadre de la coopération entre l'Union Européenne et la République du Congo. Cet outil fait partie du programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (Prcee), il vise l'appui au développement des PME. Et à travers ce programme qui apparait comme étant un remède pour les entreprises, la République du Congo entend ren-

forcer la capacité de consulting des consultants nationaux. Durant deux semaines de formation, ses consultants vont apprendre des techniques nouvelles, qui vont leur permettre d'une part, d'améliorer leurs expertises et leur professionnalisme, et d'autre part, d'être capables d'identifier les difficultés au sein de l'entreprise, mais également de mieux conseiller les chefs d'entreprises à prendre des décisions probantes pour le développement de leurs sociétés. Ce Fundes est un programme d'une importance capitale qui contribue ainsi à l'appui et à l'amélioration du climat des affaires et des PME. C'est aussi un moyen d'encourager les entreprises d'avoir plus de revenus. Pour cela, le Prcee a prévu d'organiser d'ici la fin de l'année, une formation sur les chefs de service, afin de permettre aux PME congolais d'avoir une subvention de l'Union Européenne dans le cadre de l'acquisition des services non financiers.

Dans son mot d'ouverture, Eveline Tchitchélé a rappelé que « cette formation va permettre aux consultants congolais d'avoir une méthodologie structurée et efficace pour faire le diagnostic de l'entreprise ». La première journée de cette activité a été marquée par la présence de Didier Akue, chef de projet Prcee et Cristina Mosneaga, chargée d'aide et de coopération internationale économie/commerce/secteur privé/intégration régionale de la délégation de l'Union Européenne au Congo. Rappelons que l'outil Fundes de diagnostic d'entreprise est un outil qui a été créé par une organisation latino-américaine. En Afrique, plusieurs pays l'ont déjà expérimenté, notamment le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun et le Botswana.

Prosper Mabonzo

BOXE ANGLAISE

Une grande démonstration attendue à Pointe-Noire

Le spectacle sportif annoncé pour le samedi 20 septembre est une manière pour l'équipe Élite de Boxe des «Aiglons de Ponton», le Boxing Club Uppercut Mbota d'annoncer la rentrée sportive et scolaire. Il est le fruit d'un partenariat avec Total E&P Congo et le Centre de lecture et d'activités culturelles Jean Baptiste Tati Loutard.

La boxe est une discipline sportive aux allures bagarreuses, mais c'est un sport comme tout autre qui s'enseigne dans le respect de l'autre et qui transmet de vraies valeurs morales. Lors de cette activité qui s'annonce déjà belle du côté des organisateurs, les spectateurs auront la chance de découvrir différents types d'activités, selon l'âge et le niveau des boxeurs. Il y aura notamment, de la boxe éducative avec 24 jeunes dont l'âge varie entre 6 et 12 ans du Boxing Club Uppercut Mbota, de la boxe amateur avec 20 jeunes de 12 à 17 ans du Boxing Club Uppercut Mbota et enfin de la boxe de compétition avec 16 boxeurs de 14 à 18 ans de l'équipe Élite de Boxe des «Aiglons de Ponton».

Il faut dire que dans le département de Pointe-Noire, la boxe a été un peu laissée à l'abandon. Mais grâce aux activités que l'équipe des «Aiglons de Ponton» organise, la discipline a repris du galon et continue à faire pas mal de curieux. Et pour les amoureux de cette discipline sportive, ce show de boxe est un moment de détente, mais également de plaisir. L'équipe des «Aiglons de Ponton» a été créée en 2011 par un groupe de managers et entraîneurs du Boxing Club Uppercut Mbota. Leur but : préparer une équipe de boxeurs d'excellence, susceptibles de participer aux Jeux Africains de 2015, à Brazzaville. Rappelons que huit d'entre eux ont récemment remporté les finales des Championnats départementaux de boxe et se préparent pour les prochains championnats nationaux. L'équipe est soutenue par des fonds privés. Et cette manifestation sera également l'occasion pour ces boxeurs de remercier leurs partenaires et sponsors.

P.M.



Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable



Crédit Vacances / Voyages

FANS DE DOSSIER GRATUITS

Jusqu'à 6 000 000 FCFA

BGFIBank vous accompagne dans vos vacances dans vos voyages

Durée de remboursement : 12 mois
Taux : 11%
Mise en place : 5 jours ouvrés (selon accord)
 Assurances pour l'annulation et le vol

Tel : +242 08 944 50 85/05 544 85 22
 +242 08 544 89 89/05 544 85 20
 Fax : +242 22 281 50 89/90
 Email : egypte@bgfi.com
www.bgfi.com

BGFIBank
 Votre partenaire pour l'avenir

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE ÉLECTRONIQUE ÉNERGIES RENOUVELABLES

Du Maroc

« Action Lumière » offre de nombreuses opportunités d'affaires pour les entrepreneurs africains.

Plus de 85 entreprises marocaines seront présentes pour partager leurs expériences et initier ou développer des relations commerciales et d'investissement avec vous.

Les secteurs représentés seront : l'industrie, électrique, électronique et énergies renouvelables.

Rejoignez la dynamique des échanges intra-africains. Participez à ces rencontres d'affaires et tirez profit de ces nouveaux courants d'échanges avec le Maroc.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, MERCI DE CONTACTER :
Mme. SAADANI
saadani@marocexport.gov.ma
M. GHAZI
ghazi@marocexport.gov.ma



ACTION LUMIERE POUR UN PARTENARIAT GAGNANT GAGNANT



CONGO | 26
Brazzaville | SEPTEMBRE






HANDBALL

Etoile du Congo célèbre le premier triplé de son histoire

L'équipe a remporté le championnat national dans les versions seniors hommes et dames avant d'empocher le même sacre chez les juniors hommes. Une grande première dans l'histoire du club.

Les stelliens ne pouvaient pas passer sous silence le triplé qu'ils ont réalisé cette saison étant donné que l'exploit, pour eux, a été trop grand. C'est d'ailleurs pour la première fois qu'ils parviennent à un tel succès. 21 trophées au palmarès des dames, 15 à celui des messieurs mais jamais un triplé de ce genre. Une grande fête a été organisée à propos, le 14 septembre à Brazzaville, pour saluer les efforts des joueurs et joueuses, principaux arti-



Le président Hamadi Baba brandissant le trophée crédit photo Adiac Congo cette année. Les mots sans du succès de cette saison dite pleine et parfaite. « Vous avez brillamment défendu les couleurs de l'Etoile du

Hamadi Baba, s'adressant aux athlètes, aux entraîneurs et aux autres responsables des vert-et-jaune.

La joie n'était pas que du côté des dirigeants. Elle était largement partagée comme l'a souligné la capitaine des seniors Raïssa Yalibi. « C'est après douze ans de service au sein de l'Etoile du Congo que j'ai pu vivre un tel succès. Ma joie est grande... », a-t-elle avouée tout en soulignant que le parcours ayant mené à ce sacre était jonché d'obstacles. Mais la détermination à défendre les couleurs du club a pris le dessus surtout au point de se faire maîtres du handball congolais, cette saison.

Pour le président de la section handball, Emmanuel Odzocki,

l'Etoile du Congo ne s'arrêtera pas là. Ce succès est synonyme de qualification à la coupe d'Afrique des clubs champions. Il faut donc confirmer ce statut au plan continental. Il a néanmoins demandé que les moyens soient réunis pour ce faire. Une doléance validée par le président du club qui, lui-même, souhaite voir les stelliens défendre valablement les couleurs du Congo dans cette compétition. D'autant plus qu'ils seront les seuls représentants du pays dans les deux versions. Les joueurs et joueuses de l'Etoile du Congo savent bien que la fête sera encore plus grande si seulement ils gratifient le pays du trophée continental. Difficile mais impossible.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 9^e journée, 3^e division

Sans Pitchou Mouaya, resté sur le banc, Hallescher chute face à la réserve de Stuttgart (0-2). La malédiction se poursuit pour le 11^e du championnat qui n'a pris qu'un point sur 15 à domicile.

Sans Francky Sembolo, Osnabrück l'emporte 2-1 face à Kiel. Et remonte à la 9^e place. Après deux semaines intensives de remise en forme, Sembolo était laissé à disposition de la réserve avant une probable intégration en équipe première la semaine prochaine. Face au TB Brême (1-1), Sembolo a ainsi joué 90 minutes et a ressenti de bonnes sensations.

Angleterre 4^e journée, 1^{re} division

Steven Nzonzi, titulaire dans l'entrejeu, et Stoke City s'inclinent à domicile face à Leicester (0-1). Après quatre journées, les Potters n'ont pas pris le moindre point à domicile, mais voyagent bien, avec un succès à Manchester City et un nul à Hull.

Angleterre, 7^e journée, 3^e division

Sans Amine Linganzi, resté sur le banc des remplaçants, Gillingham prend le point du nul à Oldham Athletic (0-0). Mais reste encloué dans la seconde partie du classement.

Belgique, 7^e journée, 1^{re} division Francis Nganga faisait son retour dans le onze de départ des Zèbres de Charleroi, défaits 1-0 chez le Cercle de Bruges. Le capitaine carolo a d'abord fermé son côté gauche, avant d'allumer la machine à centrer, en seconde période : une première tentative, à la 47^e, détournée en corner, un second essai qui met Cornelis en difficulté à la 54^e et une offrande

pour Fauré, qui manque d'adresse (78^e). Treizième avec 7 points, Charleroi recevra Zulte-Waregem, 15^e avec 6 unités, le week-end prochain. Un match à gagner impérativement.

Belgique, 7^e journée, 2^e division



Christopher Samba marque son 3^e but de la saison face au Zenith Saint-Petersbourg, mais l'équipe du Brésilien Hulk l'emporte finalement 3-2 face au Dinamo Moscou (crédits photo fc.dynamo.ru)

Après un début de saison poussif, Mons a peut-être trouvé la bonne carburation. Le RAEC de Massengo et Loemba, titulaires, s'est largement imposé à Geel (5-0). Jordan Massengo a été averti à la 43^e et Yannick Loemba a délivré une passe décisive à la 68^e, sur le 4^e but montois, signé de l'Ivoirien Harlem Gnohéré, 4 buts à Geel et 8 depuis le début du championnat. Sans Maël Lépicier, toujours convalescent, Antwerp s'impose à Woluwé-Zaventem (2-0) et remonte à la 11^e place, avec 7 points.

Ecosse, 5^e journée, 2^e division

Pour sa première apparition sous le maillot d'Hibernian, Dominique Malonga a marqué sur penalty face à Cowdenbeath, lanterne rouge de la deuxième division écossaise. L'ancien joueur de Murcie, entré à la 56^e, a égalisé à la 78^e, avant que

Hibernian ne s'impose finalement 3-2. Hibernian est 6^e sur 10.

Espagne, 3^e journée, 1^{re} division

Héros congolais de la trêve internationale avec 2 buts et 2 assistances, Thievy Bifouma a été laissé au repos ce week-end lors du match nul d'Almeria face à Cordoba (1-1).

Estonie, 28^e journée, 1^{re} division

Toujours privé d'Allan Kimbaloula, convalescent, Kalju l'emporte 3-0

chez le Tallinna Infonet.

Grèce, 3^e journée, 1^{re} division

Delvin Ndinga était ménagé lors de la réception de l'OFI Heraklion. Sans lui, l'Olympiakos le Pirée s'est imposé 3-0. Et remonte sur le podium, avec 7 points.

Le FC Platani de Bernard Itoua se déplace pour le derby de Crète, lundi soir, chez l'Heraklion Ergotelis.

Israël, 1^{re} journée, 2^e division

Romarc Etou était titulaire lors de la victoire du Beitar Tel Aviv face à Ramat Gan (1-0). Averti à la 89^e. Etou et son club disputent la deuxième journée ce lundi soir sur la pelouse de l'Ironi Kyriat Gat.

République tchèque,

7^e journée, 1^{re} division

Franci Litsingi était titulaire lors du match nul de Teplice face à Sparta Prague (0-0). Une bonne frappe à la 48^e avant d'être remplacé par Ulrich Kopolongo à la 78^e. Incertain durant la semaine en raison d'une douleur au dos, Donnell Moukanza est entré en jeu à la 90^e lors de la victoire du Zbrojovka Brno sur le terrain du Slavia Prague (3-1). Brno remonte à la 10^e place.

Le Slovan Liberec affrontera le Viktoria Plzen lundi soir à 19 heures.

Roumanie, 7^e journée, 1^{re} division

Sans Fodé Doré, pas encore qualifié, le CFR Cluj étrille l'Astra Ploiesti (4-1).

Russie, 6^e journée, 1^{re} division

Le Dinamo Moscou de Christopher Samba s'incline chez le leader, le Zenit Saint-Petersbourg (2-3). Titulaire, il a marqué le but du 2-2 à la 82^e, d'une tête sur un corner de Valbuena. Un troisième but en 6 matchs pour le Congolais qui ne suffit pas puisque son équipe encaisse un 3^e but et glisse à la 3^e marche du podium.

Suisse, 8^e journée, 1^{re} division

Sans Igor Nganga, ménagé, Aarau bat Thoune (2-1). Et monte à la 5^e place du classement.

Suisse, 8^e journée, 2^e division

Débuts manqués pour Chris Malonga, titulaire lors de la défaite de Lausanne face au leader, Wohlen (0-1). Titulaire, il a été remplacé à la 83^e.

Camille Delourme

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION (C2)

Les échos de la préparation de l'AC Léopards de Dolisie

Les Fauves du Niari ont entamé le lundi, avec l'arrivée de leurs internationaux, la dernière ligne droite de la préparation de leur match de ce 20 septembre à Abidjan contre Sewe sport. La rencontre s'inscrit dans le cadre des demi-finales aller de la Coupe africaine de la Confédération.

Après l'arrêt provisoire du championnat national, l'Athlétique club Léopards de Dolisie multiplie des matches amicaux pour garder ses joueurs en jambe avant la double confrontation contre le club ivoirien de Sewe sport. Pour une meilleure concentration, le représentant congolais affine ses armes loin de Dolisie, son fief. Brazzaville a été choisie et les installations du Centre d'études et sport La Djiri comme cadre idéal de préparation. Les deux premières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations ayant pris fin, l'équipe a récupéré tous ses internationaux. C'est avec un effectif complet que les Fauves du Niari disputeront le 17 septembre leur dernier match de préparation avec le FC Kondzo en vue de procéder au dernier réglage. Le 13 septembre sans ses internationaux, l'AC Léopards de Dolisie s'est imposé 1-0 devant Saint-Michel de Ouenzé. Le premier match entre les deux formations s'était soldé sur un score de parité de 0-0. Au cours de ces matches, les Léopards enregistraient le retour de leur capitaine, Guelord Bhebey Ndey, blessé depuis le match Namibie-Congo dans le cadre

des préliminaires de la CAN 2015. « C'est vrai qu'il était blessé sérieusement. Il a passé des examens. Quand Bhebey Ndey est revenu, il avait les instructions du médecin lui demandant de continuer le traitement au Congo. Nous l'avons pris en charge jusqu'à ce qu'il reprenne à jouer. C'est une bonne reprise parce que nous l'avons suivi depuis les matches d'entraînement. Lors de l'avant dernier match il a marqué un but fantastique. Il a joué 90 minutes et cela nous réjouit énormément », a commenté le Dr Dalama.

Une autre satisfaction de la préparation est l'état du terrain sur lequel les Fauves du Niari peaufinent leur préparation. « Nous travaillons sur un terrain synthétique pour nous mettre dans les dispositions du match d'Abidjan puis que nous allons jouer sur un terrain synthétique », a confié Patrick Aussems, l'entraîneur de l'AC Léopards de Dolisie, lequel regrette lui aussi l'interruption du championnat. « Un match amical ne remplacera jamais un match de compétition même avec le dernier du classement. Il faut bien que l'on s'adapte. » « Nous avons la carte dans nos



Les joueurs de l'AC Léopards à l'entraînement (photo Adiac)

« mains » Notons que lors de la phase de poules, l'AC Léopards n'a perdu aucun match à l'extérieur. Il a glané sept points sur neuf possibles. De quoi booster la détermination de l'équipe avant le déplacement d'Abidjan. « Nous aurons la chance de recevoir à la maison pour le match retour. À partir de là, nous avons la carte entre nos mains. Nous sommes ambitieux et nous avons cet objectif d'aller en finale. Mes joueurs sont boostés par rapport aux résultats des Diables rouges. On va essayer de faire aussi bien qu'eux en amenant un club congolais en finale », a-

timé Patrick Aussems.

Face à Sewe sport, les Léopards s'attendent à un match difficile à reconnu son président. Pour Rémy Ayayos Ikounga, l'expérience née de la régularité de ses protégés lors des trois dernières saisons dans la phase de poules est un argument qui pourrait faire la différence face à une équipe dotée des joueurs talentueux. « Sewe est une équipe que j'observe depuis l'année dernière lors qu'elle a apparu sur l'échiquier africain. Je sais que c'est une très grande équipe avec des jeunes très talentueux, qui vont vite. Avec Asec Mimosas, ils ont des

joueurs très jeunes qui sortent des académies. Mais je pense que nous jouerons aussi sur l'expérience. Car l'AC Léopards a engrangé suffisamment d'expérience et a mûri cela, grâce aux talents que nous avons et à la volonté de vaincre. On peut aujourd'hui dire sérieusement que nous devons viser le titre », a commenté Rémy Ayayos Ikounga, le président des Léopards de Dolisie. Rappelons qu'AC Léopards de Dolisie sera reçu le 20 septembre à Abidjan en demi-finale aller de la C2 avant le retour prévu le 27 du même mois à Dolisie.

James Golden Eloué

JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE 2015

La Fécoka-Ama entend reléver le défi des médailles

Rafler le maximum de médailles, tel est l'objectif que s'est fixé l'actuel bureau exécutif de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) lors des 11e Jeux africains de Brazzaville 2015.

Le président de la Fécoka-Ama l'a clairement défini le 14 septembre lors de la conférence de presse au cours de laquelle il a présenté son pré-bilan à la tête de la structure avant de faire une projection sur la préparation des Jeux africains de Brazzaville 2015. Les compétiteurs congolais pourraient selon Dominique Ondzé « Doukaye » peaufiner leur préparation au Maroc et en Égypte, les deux pays ayant des structures appropriées. L'idée de la France a été écartée pour éviter la fuite de certains sportifs. « Nous avons pris des contacts au niveau du Maroc et au niveau de l'Égypte qui ont des structures appropriées. Au moment opportun, nous enverrons des karatékas car notre combat est de gagner les médailles en 2015 », a souligné le patron du karaté congolais.

La Fécoka-Ama n'entend pas se contenter de ce volet. Elle souhaite faire revenir à plus de

deux fois, les experts à Brazzaville avant le début des Jeux africains pour enrichir la phase de préparation de cette compétition. Un programme de préparation qui ne peut être effectif que grâce à l'appui des décideurs. Me Dominique Ondzé a expliqué que, dans la droite ligne de l'ambition du bureau exécutif, la Fécoka-Ama avait sollicité par le biais de l'Union des fédérations africaines de karaté plusieurs rencontres amicales internationales avec des adversaires de qualité comme le Sénégal, l'Afrique du sud, la Tunisie, le Cameroun. Le projet n'avait pas pu se réaliser faute de financement de la part des décideurs.

La dernière médaille d'or des Congolais remonte à 17 ans

Me « Doukaye » a également profité de l'échange avec la presse pour dresser son bilan des seize mois à la tête de cette fédération. Il a apprécié les ré-



Me Dominique Ondzé «Doukaye» au centre animant la Conférence de presse (Photo Adiac)

sultats obtenus par les karatékas congolais lors des différentes compétitions auxquelles ils ont pris part. Lors du dernier championnat d'Afrique senior à Dakar, les Congolais glanèrent trois médailles dont une d'or, une d'argent et une autre de bronze. « C'est depuis 1997 que le Congo a gagné sa dernière médaille d'or par Bob Fylla. Cela fait 17 ans. Nous n'avons à peine seize mois de fonction nous avons déjà glané l'or » a commenté le président de la Fécoka-Ama. Une nette progression par rapport au dernier championnat d'Afrique cadets et juniors en Tunisie en 2013 au cours duquel, les athlètes congolais s'étaient

contentés de deux médailles de bronze et aux jeux africains de la jeunesse au Botswana, où ils n'avaient glané qu'une médaille d'argent. Ajouté à cette moisson, les deux médailles de bronze glanées lors de la coupe Mohamed VI à Marrakech au Maroc.

En matière d'équipement nous sommes prêts à organiser un championnat du monde mais... Outre la participation à des compétitions, le bureau exécutif de la Fécoka-Ama a multiplié des stages pour assurer la formation des cadres. Les arbitres ont participé à plusieurs stages internationaux organisés en Tunisie, au Maroc en Espagne et au Sénégal. Après avoir vu leur niveau élevé

par les experts internationaux, ils se présenteront en novembre prochain comme candidats au grade d'arbitre mondial. Les arbitres congolais a-t-il appuyé n'étaient plus sur le fichier africain.

L'acquisition du matériel est l'un des volets sur lequel le président de la Fécoka-Ama s'est appuyé pour défendre son bilan. Selon le président de la Fécoka-Ama, le bureau exécutif est prêt à abriter le championnat du monde en matière d'équipement. Il ne manquera que des structures notamment les salles et autres. « Nous avons obtenu un siège équipé et un local avec deux surfaces de tatami pour les entraînements des Diables rouges. Pour donner une forte impulsion aux ligues, le bureau exécutif a disposé de 1500 kimonos partagés de façon équitable et a aussi remis à quelques ligues des surfaces de tatamis de 100 m² flambant neuf de Brazzaville, Lékoumou et de la Sangha », a commenté Me Doukaye élu à la tête de la Fécoka-Ama le 15 mai 2013.

James Golden Eloué